



n°14, avril 2009

Jean-François Bayart

Directeur de recherche au CNRS (SciencesPo-CERI)

Les études postcoloniales, une invention politique de la tradition ?

« La conceptualisation des phénomènes historiques [...] n'enchâsse pas [...] la réalité dans des catégories abstraites, mais s'efforce de l'articuler dans des relations génétiques concrètes qui revêtent inévitablement un caractère individuel propre¹. »

En quelques années, et même peut-être quelques mois, dans la foulée des émois banlieusards de 2005, les termes de « postcolonial » et de « postcolonialité » se sont imposés dans le débat intellectuel et politique en France. Les milieux scientifiques ou universitaires ne sont plus à l'abri des polémiques que leur usage a déclenchées. Une revue peut ainsi parler d'une « bibliothèque postcoloniale en pleine expansion² ». Ces mots ne se sont pas clarifiés pour

¹ Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 (réédition dans la collection de poche Agora, 1985), p. 44. Une première version, abrégée, de cet article a été publiée in *Le Débat*, 154, mars-avril 2009, pp. 119-140, sous le titre « En finir avec les études postcoloniales ».

² Jim Cohen, « La bibliothèque postcoloniale en pleine expansion », *Mouvements*, 51, 2007, pp. 166-170. Voir aussi « La question postcoloniale », *Hérodote*, 120, 1^{er} trimestre 2006 ; les actes du colloque « Que faire des *postcolonial studies* ? » organisé par Marie-Claude Smouts au CERI les 4 et 5 mai 2006 : Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Presses de SciencesPo, 2007 ; « Pour comprendre la pensée postcoloniale », *Esprit*, décembre 2006, pp. 76-168. Je remercie Marie-Claude Smouts de m'avoir contraint à me confronter à cette école de pensée en m'impliquant dans le colloque dont elle a pris l'initiative, et Martine Jouneau (CNRS/SciencesPo-CERI) de m'avoir aidé à maîtriser ladite « bibliothèque postcoloniale ». Cet article doit également beaucoup à mes échanges avec Romain Bertrand qui a bien voulu, par ailleurs, en relire et commenter le premier jet, ainsi qu'aux remarques et suggestions de Mohamed Tozy et de Peter Geschiere. Je suis néanmoins seul responsable des erreurs, des approximations, des jugements contestables qu'il comporte. Ma réflexion est enfin redevable au programme « Legs colonial et gouvernance contemporaine » que le

autant, y compris sur le plan de leur simple orthographe. Doit-on écrire postcolonial ou post-colonial ? C'est selon, nous dit Akhil Gupta : postcolonial pour désigner ce qui vient chronologiquement après la colonisation, et post-colonial pour « penser le postcolonial comme tout ce qui procède du fait colonial, sans distinction de temporalité³ ». Quand le post-colonial est-il censé débiter ? « Quand les intellectuels du Tiers Monde sont arrivés dans les universités du monde développé », répond mi-figue mi-raisin Arif Dirlik, à peine moins ironique que Kwame Anthony Appiah : « La postcolonialité est la condition de ce que nous pourrions appeler un peu méchamment une intelligentsia comprador : un groupe relativement restreint d'écrivains et de penseurs de style occidental et formés à l'occidentale, qui servent d'intermédiaires dans le négoce des produits culturels du capitalisme mondial avec la périphérie⁴. »

Mais on peut avoir du post-colonial une définition plus englobante et y discerner, avec Georges Balandier, une « situation qui est celle, de fait, de tous les contemporains », en tendant à l'identifier à la globalisation : « Nous sommes tous, en des formes différentes, en situation postcoloniale⁵ ». Une situation post-coloniale qui serait un « fait social total » à l'instar de la « situation coloniale » dont parlait l'anthropologue dans un article culte de 1951, et qui témoignerait de l'importance de la période coloniale dans le processus de globalisation des XIX^e-XX^e siècles⁶. C'est dans ce deuxième sens que l'« intelligentsia comprador » originaire du tiers-monde et « de style occidental », désormais flanquée de disciples blancs, voit dans la « situation coloniale » et dans sa reproduction l'origine et la cause des rapports sociaux contemporains, qu'ils soient de classe, de genre ou d'appartenance communautaire, tant dans les anciennes colonies que dans les anciennes métropoles. Ainsi, des historiens français se sont attachés, ces dernières années, à décrypter leur société « au prisme de l'héritage colonial » en attribuant l'essentiel de la fameuse « fracture sociale » qui la parcourt à une « fracture coloniale », et en posant le postulat d'une continuité sous-jacente aux représentations et aux comportements, de l'époque coloniale à la période contemporaine. Les figures imaginaires de l'immigration arabe et africaine – plutôt qu'asiatique – dans l'Hexagone ont été leur premier objet de prédilection, et ils se saisissent aujourd'hui de la question des banlieues. Simultanément, ils sont tentés de relire

Fasopo a mené avec le concours du Département de la recherche de l'Agence française de développement, en 2005-2006.

³ Akhil Gupta, « Une théorie sans limite », in Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale, op. cit.*, p. 218. Pour ménager le lecteur, je n'observerai pas cette convention dans la suite de l'article.

⁴ Cité par Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain », in Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale, op. cit.*, pp. 187-188.

⁵ Georges Balandier, « Préface », in Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale, op. cit.*, p. 24.

⁶ Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, chapitre IV. L'article de Georges Balandier auquel je fais allusion est naturellement « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, pp. 44-79, qu'il a repris dans sa *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*.

l'histoire de la République, voire de la Révolution, à l'aune de la colonisation, qui d'emblée aurait subverti l'universalisme prétendu et de l'une et de l'autre, qui leur serait consubstantielle, et qui aurait pavé la voie du totalitarisme nazi ou de ses affidés vichystes⁷. Des militants ont repris à leur compte leurs interprétations pour mobiliser dans les banlieues les « Indigènes de la République », supposés être d'abord les enfants de leurs parents (ou plutôt grands-parents) jadis colonisés, et d'agir en conséquence⁸.

Une « rivière aux multiples affluents »

Cette sensibilité, à la fois intellectuelle et politique, se réclame donc de la démarche et des postulats des *postcolonial studies* qui se sont épanouies dans les universités australiennes, britanniques et nord-américaines depuis 1990, à partir de plusieurs sources différentes : la critique de l'orientalisme par Edward Said, puis de l'africanisme par des philosophes comme Valentin Yves Mudimbe ou du « méditerranéisme » par un Michael Herzfeld⁹ ; la critique littéraire des écrivains de l'Inde, des Caraïbes et d'Afrique qui « contre-écrivaient » en anglais par rapport à l'Empire britannique¹⁰ ; la critique philosophique de l'épistémologie dite occidentale, dans le sillage de la *French theory* et de l'anthropologie ou de la sociologie postmodernes des années 1980 ; l'histoire critique de l'Atlantique, et notamment de l'« Atlantique noir », issu de la traite esclavagiste dans le creuset tragique de l'institution sociale de la plantation, mais aussi haut lieu de l'innovation économique et de la création religieuse, musicale, littéraire ; et peut-être surtout, du point de vue des sciences sociales, la double critique, au début des années 1980, de l'historiographie impériale dite « cambridgienne » et de l'historiographie nationaliste par les historiens indianistes des *subaltern studies*, rassemblés autour de Ranajit Guha et qui fourniront quelques-uns des principaux porte-parole des études

⁷ Voir par exemple Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005, et *La République impériale. Politique et racisme d'Etat*, Paris, Fayard, 2009 ; Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

⁸ Sadri Khiari, *Pour une politique de la racaille. Immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieue*, Paris, Textuel, 2006, et *La Contre-révolution coloniale en France. De de Gaulle à Sarkozy*, Paris, La Fabrique, 2009. Voir aussi Achille Mbembe, « La République désœuvrée. La France à l'ère post-coloniale », *Le Débat*, 137, novembre-décembre 2005, pp. 159-175.

⁹ Edward Said, *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978 ; Valentin Yves Mudimbe, *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988 ; Michael Herzfeld, « Honour and shame : problems in the comparative analysis of moral systems », *Man*, 15, 1980, pp. 339-351, et « The horns of the Mediterranean dilemma », *American Ethnologist*, 11, 1984, pp. 439-454, ainsi qu'*Anthropology through the Looking-Glass. Critical Ethnography in the Margins of Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987. Je remercie Mohamed Tozy de m'avoir signalé ce débat critique autour du « méditerranéisme » et son dépassement par un courant de l'anthropologie.

¹⁰ Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, *The Empire Writes Back*, Londres, Routledge, 1989. L'expression est empruntée à Salman Rushdie.

postcoloniales (même si ces dernières ne proviennent pas, dans leur entièreté, des *subaltern studies* et si tous les « subalternistes » n'ont pas adhéré à leur sensibilité¹¹).

Les études postcoloniales, par ailleurs, sont indissociables d'un certain nombre de mouvements sociaux par lesquels se sont affirmés *urbi et orbi* l'« agency » et l'« empowerment » de groupes ou de catégories qui se sont reconnus comme opprimés, tels que les femmes, les homosexuels, les transsexuels, les minorités ethniques, quitte à s'en prendre à leur orientation « métropolitaine », à l'instar de Gayatri Chakravorty Spivak¹². A ce titre, elles sont enracinées dans les expériences politiques et sociales de la globalisation contemporaine, tout en se référant à son passé plus ou moins immédiat : la colonisation ; le « travail sous contrat » (*indentured labor*), quasi servile, de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ; la traite esclavagiste atlantique (mais non la traite orientale de l'océan Indien, de la vallée du Nil et du Sahara que contrôlaient les marchands arabes). Elles entretiennent notamment des relations étroites avec le phénomène diasporique et les mobilisations de la supposée « société civile internationale », auxquels elles fournissent un répertoire culturel ou idéologique, de même qu'elles se posent volontiers en « représentantes » – au sens du verbe allemand *vertreten* – du fait migratoire en le « représentant » – au sens du verbe *darstellen* – dans leurs créations littéraires et scientifiques¹³.

Il s'ensuit qu'il n'y a ni théorie postcoloniale ni même définition précise du terme de « postcolonial » ou « post-colonial ». Les *postcolonial studies* sont hétérogènes, y compris du point de vue de la « critique de la raison postcoloniale », comme suffit à le faire comprendre la lecture croisée de deux de leurs principaux hérauts, Gayatri Chakravorty Spivak et Dipesh Chakrabarty : l'une récusait radicalement la « violence épistémique » de l'Occident¹⁴ ; l'autre conclut son essai majeur, *Provincializing Europe*, en précisant qu'il ne peut s'agir d'effacer sa

¹¹ Gayatri Chakravorty Spivak, notamment, n'a été qu'une « subalterniste » tardive et marginale et récusait d'ailleurs cette étiquette, bien qu'elle ait construit sa carrière dans une relation d'outsider par rapport à ce courant historiographique. Quant au gros des *cultural studies* d'inspiration « postcoloniale », il est étranger à l'univers historique des « subalternistes ». Je remercie Romain Bertrand de m'avoir suggéré d'insister sur ce point.

¹² Voir par exemple Gayatri Chakravorty Spivak, *A Critique of Postcolonial Reason. Toward a History of Vanishing Present*, Cambridge, Harvard University Press, 1999. Sur la genèse des *postcolonial studies*, voir – outre Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale*, op. cit. – les synthèses très claires de Jacques Pouchepadass, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, 156, octobre-décembre 2000, pp. 161-185, et « Que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? », *Critique internationale*, 24, juillet 2004, pp. 67-79, ainsi que Emmanuelle Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 51-4bis, 2004, pp. 87-95, et « Du postcolonialisme au questionnement postcolonial : pour un transfert critique », *ibid*, 54-4, 2007, pp. 142-155.

¹³ Je fais allusion à l'un des textes les plus célèbres, et les plus débattus, des *postcolonial studies* : Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the subaltern speak ? », in Cary Nelson et Lawrence Grossber (eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, pp. 271-313. En dehors des réseaux « subalternistes », mais parties prenantes du courant des *postcolonial studies*, des auteurs comme Ashis Nandy et T. N. Madan s'en prendront également au sécularisme de Nehru, dont les émeutes intercommunautaires démontraient à leurs yeux les limites.

¹⁴ Gayatri Chakravorty Spivak, *ibid*, et *A Critique of Postcolonial Reason*, op. cit.

pensée, « un don qui nous a été fait à tous », et que l'on ne peut parler de la sorte que « dans un esprit anticolonial de gratitude¹⁵ ». Cette « configuration intellectuelle », écrit l'historien camerounais Achille Mbembe, qui lui est généralement assimilé mais qui ne s'y reconnaît pas entièrement, « se caractérise par son hétérogénéité » et « est une pensée éclatée – ce qui fait sa force, mais aussi sa faiblesse¹⁶ ». Elle comporte surtout une ambivalence. D'une part, elle a une visée épistémologique qui « met à nu aussi bien la violence inhérente à une idée particulière de la raison que le fossé qui, dans les conditions coloniales, sépare la pensée éthique européenne de ses décisions pratiques, politiques et symboliques ». Elle entend donc inspirer les sciences sociales dans ce travail de déconstruction de leurs catégories. De l'autre, elle revêt une portée normative, philosophique, voire prophétique, en insistant sur « l'humanité-à-venir, celle qui doit naître une fois que les figures coloniales de l'inhumain et de la différence raciale auront été abolies ». Elle constitue une « espérance dans l'avènement d'une communauté universelle et fraternelle » qui – poursuit Achille Mbembe – serait au fond très proche de la pensée juive telle qu'elle se donne à lire chez Ernst Bloch ou, peut-être, Walter Benjamin¹⁷. Il n'est pas certain que tous les tenants des « études postcoloniales », en particulier les indianistes « subalternistes » qui s'inspirèrent de Gramsci, se reconnaissent dans le vocabulaire teinté de ce christianisme africain critique auquel l'historien camerounais, au demeurant très proche de son compatriote théologien et philosophe Fabien Eboussi Boulaga, a consacré plusieurs essais importants¹⁸. Mais l'essentiel est de ne pas se méprendre sur le souci d'universalisme critique d'une partie au moins des *postcolonial studies*, alors que beaucoup sont tentés d'en faire une pensée indigéniste ou nativiste, soit pour la soumettre à leur cause et l'instrumentaliser dans leurs luttes, soit pour

¹⁵ Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 255. Jacques Poucheпадass note qu'au fond Dipesh Chakrabarty est assez proche de l'« expérience herméneutique » de Gadamer et qu'il n'est pas un relativiste. Il voit en lui un « néo-universaliste » (« Pluralizing reason », *History and Theory*, 41, octobre 2001, pp. 386 et suiv.).

¹⁶ « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? Entretien avec Achille Mbembe », *Esprit*, 330, décembre 2006, p. 117.

¹⁷ *Ibid.*, p. 118. Voir notamment Homi Bhabha, *The Location of Culture*, Londres, Routledge, 1994 (traduction française : *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007). Giovanni Levi s'étonne au contraire que les *postcolonial studies*, dans leur « mélange de pétulance désastreuse et d'humilité pénible », ne suivent pas les leçons de Walter Benjamin. Il rappelle que, pour ce dernier, « un bon historien matérialiste cherche à voir toutes les voies, toutes les avenues que les situations, les peuples ont cherchées, trouvées. Et celles qui ont fait faillite, il faut les étudier aussi puisque c'est cela qui crée des obstacles au pouvoir, à l'histoire du pouvoir ». Il voit en lui un « inspireur des *postcolonial studies* », bien que ces dernières aient tourné le dos à cette démarche, avec Gayatri Chakravorty Spivak, et travaillent désormais sur l'« impossibilité de comprendre », l'« impossibilité de parler », l'« impossibilité d'écouter » (Giovanni Levi, « Entre pétulance désastreuse et humilité pénible », in Marie-Claude Smouts [dir.], *La Situation postcoloniale, op. cit.*, p. 263). Les *postcolonial studies* s'inscrivent en tout cas dans la lignée des pensées de la différence, de Herder à Heidegger en passant par Nietzsche. Partha Chatterjee estime ainsi qu'au cœur du colonialisme se trouve le gouvernement de la différence (*The Nation and its Fragments : Colonial and Post-Colonial Histories*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 16).

¹⁸ Voir notamment Achille Mbembe, *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988. Voir également « Penser africain : raison, identité et liberté. Entretien avec Fabien Eboussi Boulaga », *Esprit*, 330, décembre 2006, pp. 106-116, ainsi que Fabien Eboussi Boulaga, *La Crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977, et *Christianisme sans fétiche. Révélation et domination*, Paris, Présence africaine, 1981, et les essais de Jean-Marc Ela, qui ont eu une grande influence sur Achille Mbembe.

mieux la discréditer d'un point de vue académique. « La pensée postcoloniale n'est pas une pensée anti-européenne. Elle est au contraire fille de la rencontre entre l'Europe et les mondes dont elle fit autrefois ses lointaines possessions », précise Achille Mbembe, en contrepoint de Dipesh Chakrabarty¹⁹. Cet universalisme procède de l'expérience de la diaspora, indienne, africaine ou caraïbe, mais aussi d'échanges intellectuels intercontinentaux que les universités occidentales ne médiatisent plus de manière monopolistique, bien qu'elles soient sans conteste, pour certaines d'entre elles, les principales institutions des études postcoloniales. Il s'est ainsi instauré un dialogue direct entre historiens africains et subalternistes indiens dont le Codesria de Dakar a été un moment la cheville ouvrière, sous la houlette d'Achille Mbembe et de Mamadou Diouf, non sans disposer du soutien du Sephis (South-South Exchange Programme for Research on History of Development) financé par le ministère néerlandais de la Coopération²⁰. Pourtant, ni les études postcoloniales elles-mêmes ni leur usage militant ou leur critique scientifique ne parviennent à se défaire de leur ambivalence initiale. Sous la plume de leurs théoriciens, le souci d'universalisme tourne souvent au discours identitaire, et le statut, philosophique ou scientifique, de leurs textes reste fréquemment incertain, ce qui rend malaisé leur commentaire ou leur utilisation.

Ambivalence, donc, et hétérogénéité des études postcoloniales. Tout au plus peut-on souligner que le préfixe « post » est plus logique que chronologique. Il « renvoie moins au constat empirique que les empires coloniaux appartiennent au passé qu'à un projet de dépassement par la critique de ce qui survit aujourd'hui de ce passé dans les manières de voir et les discours qui les expriment²¹ ». Or, en tant que telles, les études postcoloniales sont plus encore idéologiquement postnationalistes que chronologiquement postcoloniales. Et l'on se prend à penser, lorsque l'on mesure leur « éclatement », lorsque l'on nage dans cette « rivière aux multiples affluents²² », qu'au fond elles existent surtout par l'accusation que leurs tenants profèrent contre les coupables qui ont le front de ne pas y adhérer... Les prisons universitaires seront vite pleines, car les *postcolonial studies* s'emparent désormais de toutes les situations de

¹⁹ « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », art. cité, p. 131. Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe*, op. cit., p. 16 : « [...] provincializing Europe is not a project of rejecting or discarding European thought [...] European thought is at once both indispensable and inadequate in helping us to think through the experiences of political modernity in non-Western nations, and provincializing Europe becomes the task of exploring how this thought – which is now everybody's heritage and which affect us all – may be renewed from and for the margins. » En revanche, nous l'avons vu, Gayatri Chakravorty Spivak ou encore Gyan Prakash ont des positions beaucoup plus dures qui frisent l'anti-occidentalisme.

²⁰ Mamadou Diouf (dir.), *L'Historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala, Sephis, 1999. Soulignons d'ailleurs qu'au sein du Codesria le dialogue avec les *subaltern studies* a suscité l'ire des tenants de l'« afrocentrisme » : dans ce contexte précis, l'exploration de la problématique des *postcolonial studies* a été antithétique de l'indigénisme scientifique.

²¹ Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain », in Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale*, op. cit., p. 174.

²² « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », art. cité, p. 125.

domination à travers les âges, sans craindre les anachronismes ni les non-sens. Les Palestiniens, naturellement, en butte au « colonialisme », voire au régime d'apartheid sioniste, mais aussi les *Gastarbeiter* turcs en Allemagne, sont censés relever d'une situation « postcoloniale », bien que la « colonialité » d'Israël fasse débat et que la Turquie ne fût jamais colonisée. Itou des « nationalités » au sein de l'empire des Habsbourg, qui pourtant ne participait pas de la catégorie du colonialisme et n'eut jamais de possessions de cet ordre, au contraire du *Reich* allemand, voire de l'Empire ottoman²³. L'un des meilleurs connaisseurs de ce courant, Jacques Pouchepadass, se demande en conséquence s'il est « en voie d'effacement par dilution », ou si au contraire sa perte de spécificité n'atteste pas que « les sciences sociales (anglophones) dans leur ensemble "se postcolonialisent"²⁴ ».

Le fait nouveau est que les études postcoloniales prospèrent désormais en France. Du moins si l'on en croit la virulence avec laquelle il est maintenant affirmé que cette dernière est rétive à leur questionnement, et si l'on accepte mon idée selon laquelle elles n'existent qu'au travers de leur posture de dénonciation ! Dans les colloques qui se tiennent à l'étranger ou dans l'Hexagone, dans les colonnes des journaux ou dans les émissions radiophoniques, l'opinion se répand selon laquelle les chercheurs et les enseignants français rejettent cette approche, par provincialisme, par conservatisme, par refus de regarder en face le passé colonial de leur pays, ou, pis, par compromission honteuse avec l'imaginaire racialement qui serait constitutif de la République. Pourquoi ne pas instruire le procès, pourvu que celui-ci soit équitable ? Or, la première condition pour qu'il en soit ainsi serait de préciser le chef d'accusation et le statut, voire l'identité, de l'accusé. Fidèles à leurs habitudes, les *postcolonial studies* essentialisent « la France », une France qui n'existe peut-être que dans leur imagination et dont il serait bon de rappeler l'hétérogénéité, voire les conflits. Met-on en cause la société française (mais les banlieues « indigènes » en font partie), ou la classe politique française (mais celle-ci ne parle pas d'une seule voix en la matière), ou l'Université française (mais celle-ci n'a jamais été un havre d'harmonie théorique) ? Reproche-t-on à cette dernière de ne pas prendre en considération la critique épistémologique dont sont porteuses les *postcolonial studies* et leur capacité présumée à « décentrer le questionnaire des humanités », à installer « au cœur même de l'académie d'autres questions et d'autres savoirs²⁵ », comme elles nous l'enjoignent ? De ne pas

²³ Pour une critique de l'interprétation de l'empire des Habsbourg en termes de *postcolonial studies*, voir Pieter M. Judson, « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 63 (3), mai-juin 2008, pp. 563 et suiv. La caractérisation du sionisme en tant que colonialisme a suscité un immense débat entre historiens ou sociologues du politique, dont il est impossible de rendre compte ici. Nous retrouverons *infra* la question du « colonialisme » de l'Empire ottoman.

²⁴ Jacques Pouchepadass, « Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain », in Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale, op. cit.*, pp. 217-218.

²⁵ « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », art. cité, p. 125.

« traquer les continuités coloniales dans les imaginaires comme dans les comportements²⁶ » ? De ne pas assumer leur espérance d'un nouvel humanisme critique et polycentrique ? Ou tout simplement de répugner à parler un nouveau pidgin global et de contribuer de la sorte à l'image d'une France marginalisée sur la scène internationale, frileusement enveloppée dans sa conception de l'« exception culturelle », confinée à un altermondialisme obsidional ? Ou encore de se tenir à l'écart des rituels civiques d'affliction qui tiennent désormais lieu d'engagement et où se joue à guichet fermé « la faute à » Voltaire, à Bugeaud, à Ferry, à Bousquet, à Massu... Cela n'est pas toujours clair, et ne devrait pas, de toute façon, interdire de se demander si la recherche française n'a pas de bonnes raisons de *ne pas* s'appropriier un courant de pensée qui a fait fureur outre-Atlantique ou Manche sans que ses vertus heuristiques soient forcément démontrées.

On a déjà donné !

L'accusation, en l'occurrence, revient à blâmer un adulte qui avait contracté une primo-infection dans son enfance de ne pas être devenu tuberculeux à l'âge mûr. Car, de l'aveu même des tenants des études postcoloniales, celles-ci doivent beaucoup non seulement à la *French theory*, mais aussi et surtout aux courants intellectuels, littéraires, artistiques et politiques qui se sont emparés de la question coloniale dans la France des années 1950. Plusieurs noms viennent immédiatement à l'esprit : Césaire et son *Discours sur le colonialisme*, le Senghor des *Œuvres poétiques*, Memmi et son *Portrait du colonisé*, le Fanon des *Damnés de la terre* et de *Peau noire, masques blancs*, sans compter les préfaces virulentes que Sartre consacra à ces deux derniers auteurs.

D'une part, l'essentiel du questionnement des études postcoloniales se trouve déjà dans leurs œuvres, à commencer par l'évocation ironique de la « sagacité ethnographique » du colonisateur²⁷ ; par le constat selon lequel « le colonialisme est un système » et qu'« en Algérie la République française ne peut pas se permettre d'être républicaine²⁸ » ; par l'observation de « ce spectacle inattendu : le strip-tease de notre humanisme », auquel contraint le révélateur des guerres coloniales ; par l'affirmation qu'« un homme chez nous, ça veut dire un complice

²⁶ Marie-Claude Smouts, « Le postcolonial pour quoi faire ? », in Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale*, *op. cit.*, p. 25, note 2.

²⁷ L'expression de « sagacité ethnographique » (ou de « capital ethnographique ») est de George Steinmetz (« L'écriture du diable. Discours précolonial, posture ethnographique et tensions dans l'administration coloniale allemande des Samoa », *Politix*, 66, 2004, p. 53). Sartre écrivait, dans sa préface au *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi : « Le Sudiste seul a compétence pour parler de l'esclavage : c'est qu'il connaît le nègre » (*Situations*, V : *Colonialisme et néo-colonialisme*, Paris, Gallimard, 1964, p. 49).

²⁸ Jean-Paul Sartre, « Le colonialisme est un système », *Situations*, V, *op. cit.*, p. 39.

puisque nous avons *tous* profité de l'exploitation coloniale » ; ou par la conclusion selon laquelle « [...] l'Européen n'a pu se faire homme qu'en fabriquant des esclaves et des monstres » : « C'est le colonialisme déchu qui nous possède, c'est lui qui nous chevauchera bientôt, gâteux et superbe ; le voilà, notre zar, notre loa », s'exclamait Sartre à la fin de sa préface aux *Damnés de la terre*²⁹. Il est difficile de faire plus violent à l'encontre du colonialisme qu'au moins certains de ces pères fondateurs, qui prônaient ou légitimaient la lutte armée et le terrorisme, ce qui, dans le contexte de la guerre d'Algérie, n'était pas pure figure de style. A la relecture de la préface de Sartre aux *Damnés de la terre* – sans même parler de l'essai lui-même –, Gayatri Spivak fait un peu figure de demoiselle d'honneur ! Ces Français qui, tel Monsieur Jourdain, pratiquaient les *postcolonial studies* sans le savoir se confrontaient à des dilemmes politiques et éthiques autrement plus durs et douloureux que ceux qui taraudent aujourd'hui leurs héritiers, assez peu soucieux de décider s'ils doivent, ou non, porter les valises du Hamas ou d'Al Qaida.

D'autre part, l'audience des auteurs de la littérature française³⁰ critiques du colonialisme a été pour ainsi dire universelle : Ashis Nandy a par exemple introduit Fanon en Inde, et Ali Shariati, l'un des principaux idéologues de la Révolution iranienne de 1979, qui s'était initié à la pensée de celui-ci sur les bancs de la Sorbonne, l'a popularisée au sein de la mouvance islamogauchiste. Saïd lui-même reconnaissait sa dette à l'égard de Raymond Schwab, l'auteur de *La Renaissance orientale*³¹.

Le problème, de la sorte, se dédouble. Il convient d'abord de savoir ce que les *postcolonial studies* apporteraient, que n'apportaient pas leurs prédécesseurs français ; ensuite de préciser si cette veine s'est poursuivie en France, éventuellement sous une forme différente, ou, dans le cas contraire, dans quelles conditions elle s'est tarie.

L'originalité des *postcolonial studies* est d'avoir fait le lien entre la critique du colonialisme et celle d'autres formes de domination, notamment dans le domaine du genre, en empruntant d'ailleurs largement, à nouveau, à des auteurs français, tels que Bourdieu, Deleuze et Foucault, qui néanmoins n'avaient pas véritablement intégré à leur réflexion le paramètre de l'empire, comme l'a fait remarquer Ann Laura Stoler³², et dont la conception, supposée

²⁹ Jean-Paul Sartre, « Les Damnés de la terre », *Situations*, V, *op. cit.*, pp. 186-191.

³⁰ Je parle délibérément de littérature française par référence à Salman Rushdie qui se réclame de la « littérature anglaise » en tant que « littérature de langue anglaise », et par refus de la « littérature du Commonwealth ».

³¹ Raymond Schwab, *La Renaissance orientale*, Paris, Payot, 1950.

³² Ann Laura Stoler, *Race and the Education of Desire. Foucault's History of Sexuality and the Colonial Order of Things*, Durham, Duke University Press, 1995. Néanmoins, le séjour de Michel Foucault en Tunisie, en 1968, l'a marqué, et Enrique Martín-Criado souligne l'importance de l'expérience algérienne de Pierre Bourdieu dans son itinéraire intellectuel (*Les Deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2008). Voir également le compte rendu de cet ouvrage in *Sociétés politiques comparées*, 13, mars 2009 :

http://www.fasopo.org/reasopo/n13/n13_livre.pdf

désincarnée et occidental-centrée, du sujet et de la représentation n'a pas trouvé grâce auprès d'une Gayatri Chakravorty Spivak³³. L'articulation n'était pas complètement absente des œuvres de Fanon ou de Mannoni, voire de Sartre. Il n'empêche que les *postcolonial studies* ont pu bénéficier de la formidable germination théorique dans la France des années 1960-1970 et de l'ensemencement de ses graines en Amérique. Dont acte.

En revanche, le rapport d'engendrement de la situation coloniale au totalitarisme avait été posé par Hannah Arendt, dont l'œuvre était prisée dans la mouvance aronienne et enseignée par Pierre Hassner à l'Institut d'études politiques de Paris, au cœur de l'establishment universitaire français³⁴. De même, la philosophe Simone Weil écrivait au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que l'hitlérisme « consiste dans l'application par l'Allemagne au continent européen, et plus généralement aux pays de race blanche, des méthodes de la conquête et de la domination coloniale³⁵ ». A dire vrai, le maître à penser de la droite libérale française, Tocqueville, qui légitimait le « ravage » de l'Algérie, avait d'emblée pressenti le rapport possible de la violence coloniale à l'instauration d'un régime despotique en métropole : l'officier qui sert en Afrique « contracte bientôt des habitudes, des façons de penser et d'agir très dangereuses partout, mais surtout dans un pays libre. Il y prend l'usage et le goût d'un gouvernement dur, violent, arbitraire et grossier », avertissait-il. Et de s'exclamer, quelques années avant la répression de juin 1848 par le général Cavaignac : « Dieu nous garde de voir jamais la France dirigée par l'un des officiers de l'armée d'Afrique³⁶ ! » De ce point de vue, les *postcolonial studies* sont donc assez superfétatoires. Quant à la critique du regard orientaliste, elle est fulgurante dès la très belle préface que Sartre consacre aux photographies d'Henri Cartier-Bresson en Chine : « L'Idée chinoise s'éloigne et pâlit : ce n'est plus qu'une appellation commode. Restent des hommes qui se ressemblent *en tant qu'hommes*. Des présences vivantes et charnelles qui n'ont pas encore reçu leurs appellations contrôlées. Il faut savoir gré à Cartier-Bresson de son nominalisme³⁷. »

Plus important, sinon plus neuf, la pensée postcoloniale nous rappelle avec une alacrité bienvenue que « la race constitue [...] la région sauvage de l'humanisme européen, sa bête³⁸ ». L'accusation était déjà au centre de la dénonciation sartrienne ou fanonienne du colonialisme,

³³ Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the subaltern speak ? », in Cary Nelson et Lawrence Grossber (eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*, op. cit., pp. 271-313, et *A Critique of Postcolonial Reason*, op. cit.

³⁴ Voir notamment la partie de *The Origins of Totalitarianism* traduite en un ouvrage distinct sous le titre *L'Impérialisme*, Paris, Fayard, 1982.

³⁵ Simone Weil, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 430-431 (coll. « Quarto »).

³⁶ Alexis de Tocqueville, *De la colonie en Algérie*, Bruxelles, Editions Complexe, 1988, p. 77. Ce sera le général Boulanger qui menacera le plus tangiblement de porter au pouvoir l'armée d'Afrique : Matthieu Providence, « Boulanger avant le boulangisme. Un officier colonial tombé en République », *Politix*, 18 (72), 2005, pp. 155-178.

³⁷ Jean-Paul Sartre, « D'une Chine à l'autre », *Situations*, V, op. cit., p. 9.

³⁸ « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », art. cité, p. 119.

mais on a été enclin, au fil du temps, à croire qu'elle était devenue anachronique. Le discours calamiteux de Nicolas Sarkozy à l'université Cheikh Anta Diop le 26 juillet 2007 – si caricatural dans sa teneur que l'on peut se demander si l'acte manqué du chef de l'Etat ne consistait pas à donner raison aux études postcoloniales – est malheureusement venu confirmer cette intuition que la « violence de la race » demeure sous-jacente à la représentation de l'Afrique et que le « puits aux fantômes » est décidément « intarissable » en la matière³⁹.

Peut-on reconnaître aux *postcolonial studies* le mérite d'avoir réhabilité l'étude des « situations coloniales » sur lesquelles l'article de Georges Balandier avait attiré l'attention en 1951 et dont il avait démontré le caractère de « fait social total », mais qu'auraient ensuite délaissées les politistes, les historiens et les anthropologues, au dire même d'un contempteur des études postcoloniales, Frederick Cooper⁴⁰? Les choses sont plus compliquées. Dans la discrétion de l'Université et des laboratoires du CNRS, la recherche historique a poursuivi son travail sur l'Empire, dans l'indifférence générale de l'opinion publique, de la classe politique, des médias et, il faut le reconnaître, des autres spécialités de la discipline. La résurgence, dans le débat public, de la question coloniale en France au début du nouveau millénaire doit beaucoup à des circonstances contingentes, à savoir la rencontre entre les pratiques mémorielles qui marquent le moment contemporain de la globalisation, la nécessité de renouveler le discours et les mobilisations militantes en raison de la désaffection des mouvements sociaux urbains à l'encontre du Parti socialiste, les états d'âme d'une strate de parlementaires de second rang à l'Assemblée nationale, ou l'instrumentalisation du passé à des fins de légitimation par certains Etats africains, en particulier l'Algérie⁴¹. La vogue soudaine des *postcolonial studies* dans certains milieux se plaçant à l'interface du militantisme et de l'Université s'explique en partie par cet effet d'aubaine. Mais elle en profite, plutôt qu'elle n'a provoqué en amont un véritable regain des études coloniales. Elle ne devrait occulter ni la permanence en France, depuis la décolonisation, d'une pensée proche de leur sensibilité mais indépendante d'elles, ni la contribution d'une nouvelle génération d'historiens continuant d'analyser les situations coloniales dans la lignée de leurs illustres prédécesseurs, Jean Suret-Canale, Charles André Julien et Charles Robert Ageron, tout en renouvelant les thématiques et les approches de leur

³⁹ Achille Mbembe, « L'intarissable puits aux fantômes », in Jean-Pierre Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy, un déni d'histoire*, Paris, Karthala, 2008, pp. 91-132.

⁴⁰ Frederick Cooper, *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005, pp. 53-54.

⁴¹ Romain Bertrand, *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Bellecombe-en-Beauges, Editions du Croquant, 2006.

discipline. Elle ne devrait pas non plus ignorer l'apport de sociologues du politique traitant assidûment, depuis les années 1970, de l'Etat colonial et postcolonial en Afrique et en Asie⁴².

Pour ce qui est de la postérité de la pensée anticoloniale des années 1950, l'on s'étonne que les dénigreur du provincialisme français passent volontiers sous silence la mouvance des auteurs et des créateurs qui, peu ou prou, ont entretenu en France, et à partir de la France, la flamme d'une pensée critique du fait impérial dans un esprit très « postcolonial », ou encore l'audience qu'y ont trouvée les *postcolonial studies* de langue anglaise, nonobstant l'idée reçue. Après tout, Jean Genêt, tout maudit qu'il fût, n'a jamais été un auteur de second ordre dans la littérature française, ni Michaux « qui, le premier, montra les Chinois sans âme ni carapace, la Chine sans lotus ni Loti⁴³ ». Césaire, Glissant et Chamoiseau ont continué d'être lus et enseignés. Itou de Michel Leiris. Des romanciers africains comme Mongo Beti, Ahmadou Kourouma, Sembene Ousmane, Yambo Ouologuem, Sony Labou Tansi, Alain Mabanckou, Tierno Monémbo ont été publiés chez les plus grands éditeurs de la place de Paris, dès les années 1950-1970 pour les plus âgés d'entre eux, et ont reçu dans l'Hexagone un accueil plus qu'honorable (de 2000 à 2008, trois d'entre eux ont reçu le prix Renaudot). Nombre de leurs pairs « postcoloniaux » de langue anglaise, d'origine indienne ou caraïbe, ont été traduits en

⁴² Une sociologie politique que Jean-Frédéric Schaub, curieusement, ne mentionne pas dans sa mise en question des études coloniales, quand bien même elle a anticipé certaines de ses recommandations, notamment en matière d'exploitation de sources en langues vernaculaires, de dépassement de la césure entre « histoire intérieure de la métropole » et « histoire des outre-mer » ou de refus de « connaître les sociétés non européennes d'abord au prisme de l'expérience coloniale » : Jean-Frédéric Schaub, « La catégorie "études coloniales" est-elle indispensable ? », *Annales HSS*, 63 (3), mai-juin 2008, pp. 625-646). Voir par exemple Jean-François Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979 et *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 (2006 pour la nouvelle édition augmentée), ainsi que *Le Politique par le bas en Afrique noire* (en collaboration avec Achille Mbembe et Comi Toulabor), Paris, Karthala, 1992 (nouvelle édition augmentée en 2008) ; Christine Messiant, *1961. L'Angola colonial, histoire et société. Les prémisses du mouvement nationaliste*, Bâle, P. Schlettwein Publishing, 2006, et les deux recueils de ses articles publiés sous le titre *L'Angola postcolonial*. 1 : *Guerre et paix sans démocratisation*, 2 : *Sociologie politique d'une oléocratie*, Paris, Karthala, 2008 ; Romain Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*, Paris, Karthala, 2005. Le diagnostic d'un « retard français », d'« un refus général de placer les questions coloniales au cœur du débat historiographique français », ou d'une propension à cantonner ces dernières au seul empire de rose coloré, que Jean-Frédéric Schaub formule (art. cité, p. 626), en écho aux accusations venant des *postcolonial studies*, paraît donc quelque peu déplacé, sauf à constater assez patement que les historiens du CNRS, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et de l'Université n'ont pas fait de la connaissance du monde extra européen une priorité de leur politique de recrutement, indépendamment de la question coloniale, et que les sept volumes sur les *Lieux de mémoire* ont été peu diserts sur le sujet. Sur la place des études « extra européennes » dans la recherche historique française, voir Caroline Douki et Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-4bis, 2007, pp. 7-21 (et notamment le tableau p. 15). Encore faut-il, en la matière, comparer ce qui est démographiquement comparable, *i.e.* la communauté scientifique nord-américaine à la communauté scientifique européenne (et non seulement française). Par ailleurs, la critique, par Ranajit Guha, de l'historiographie « cambridgienne » du Raj et du mouvement nationaliste en Inde, accusée de se focaliser sur les institutions coloniales et sur le jeu factionnel des élites du cru en leur sein – par exemple de l'ouvrage d'Anil Seal, *The Emergence of Indian Nationalism : Competition and Collaboration in the Later Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968 –, avait son équivalent français dans la détestation de la « kremlinologie » et le refus de la « pékinologie » d'un certain nombre de sinologues : voir notamment Claude Aubert, Yves Chevrier, Jean-Luc Domenach *et al.*, *La Société chinoise après Mao. Entre autorité et modernité*, Paris, Fayard, 1986, et Jean-Luc Domenach, *Aux origines du Grand Bond en avant. Le cas d'une province chinoise. 1956-1958*, Paris, Editions de l'EHESS, Presses de la FNSP, 1982.

⁴³ Jean-Paul Sartre, « D'une Chine à l'autre », *Situations*, V, *op. cit.*, p. 8.

français et ont connu de vrais succès de librairie, à l'instar d'Amitav Ghosh, d'Arundhati Roy ou de Salman Rushdie. Des universitaires français se sont consacrés à l'étude de cette littérature, à l'instar de Denise Coussy, Alain Ricard, Jean-Marc Moura, Denis Constant Martin, Alexis Tadié. Dans le domaine de ce que l'on appellerait aujourd'hui les *cultural studies*, l'influence de Paulin Hountondji, de Valentin Mudimbe (dès avant son installation aux Etats-Unis), de Stanislas Adotevi, de Fabien Eboussi Boulaga, d'Yves Bénot, de Hélé Beji a été réelle et durable⁴⁴. Des intellectuels juifs de renom – Maxime Rodinson, Pierre Vidal-Naquet, Etienne Balibar – n'ont eu de cesse d'interroger le sionisme à la lumière de l'engagement anti-colonialiste. En économie, l'école latino-américaine de la dépendance et son disciple égyptien basé à Dakar, Samir Amin, ont popularisé la distinction entre « centre » et « périphérie », que professait également un élève de Braudel, Immanuel Wallerstein. En sociologie, l'*Oppression et libération dans l'imaginaire* de Gérard Althabe et son commentaire des *Fleurs du Congo* ont fait date⁴⁵. Héritière d'un Georges Balandier qui n'en demandait peut-être pas tant, l'anthropologie marxiste française a éclairé d'un jour puissant les « situations coloniales ». A l'interface de l'ethnologie et de l'histoire, un groupe de chercheurs, réunis autour de Henri Moniot, s'interrogeait au milieu des années 1970 sur « le mal de voir⁴⁶ ». En histoire, Jean Chesneaux appelait à la même époque à faire du passé « table rase⁴⁷ ». L'expérience algérienne d'une Germaine Tillion, d'une Fanny Colonna, d'un Jean Leca, d'un Benjamin Stora, d'un René Gallissot, d'un Gilbert Grandguillaume, mais aussi d'un Pierre Nora ou, on l'a vu, d'un Pierre Bourdieu est partie intégrante de leur aura intellectuelle « métropolitaine ». La même chose peut être dite à propos du séjour à Madagascar d'Octave Mannoni, l'auteur de la très discutée *Psychologie de la colonisation* (1950) et l'un des pontifes de la psychanalyse française. Sous l'influence des universitaires arabes qui s'en réclamaient pour repousser l'orientalisme et le savoir colonial, Ibn Khaldun est entré dans le bagage des sciences sociales françaises : un Michel Seurat, un Olivier Roy ont par exemple repris son concept d'*asabiyya* pour analyser, l'un le Liban, l'autre l'Afghanistan et l'Asie centrale. Les œuvres de Mohammed Harbi, Mostefa Lacheraf, Abdallah Laroui et Mohamed Tozy se sont immédiatement imposées au champ des études maghrébines en France, tout comme celles de Boubacar Barry, de Mamadou

⁴⁴ Citons notamment, de cette dernière, le très beau *Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, Paris, François Maspero, 1982, qui démasquait l'idéologie nationale comme un nouveau discours d'oppression, dans la veine de ce que l'on nomme aujourd'hui les *cultural studies*.

⁴⁵ Gérard Althabe, *Oppression et libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*, Paris, François Maspero, 1969 (réédité en 1982), et *Les Fleurs du Congo*, Paris, François Maspero, 1972.

⁴⁶ Henri Moniot (dir.), *Le Mal de voir. Ethnologie et orientalisme : politique et épistémologie, critique et autocritique*, Paris, UGE, 1976.

⁴⁷ Jean Chesneaux, *Du passé faisons table rase. A propos de l'histoire et des historiens*, Paris, François Maspero, 1976.

Diouf ou d'Achille Mbembe dans le domaine « africaniste ». C'est également à Paris que ce dernier publie d'abord *De la postcolonie*, en 2000, un an avant l'édition américaine. En bref, le procès en indifférence semble abusif.

Dans le même temps, le diagnostic selon lequel les milieux universitaires français n'auraient pas pris en compte les travaux des *subaltern studies*, des *cultural studies* ou des *postcolonial studies* paraît « totalement erroné, pour des raisons factuelles⁴⁸ ». Dès les années 1980, et sans relâche tout au long des années 1990, les auteurs représentant ces courants ont été invités, au moins à Paris, à l'initiative des centres de recherche de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, du Centre d'études et de recherches internationales de SciencesPo, de l'Ecole normale supérieure, et ils ont été abondamment cités ou commentés. Réciproquement, les chercheurs français ne sont pas confinés dans leurs laboratoires. Ils participent à l'étranger à des colloques internationaux ou à des séminaires, y compris en Inde, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ils ont pu très tôt mesurer l'importance que revêtaient dans ces pays les *postcolonial studies* et les *subaltern studies*, dont leurs collègues indianistes, en particulier Jacques Pouchepadass, Claude Markovits, Roland Lardinois, leur ont au demeurant procuré des synthèses précises et nuancées. Si la greffe n'a pas pris, ce n'est pas faute de connaissance, mais pour d'autres raisons qui ne sont pas forcément infamantes ni ne révèlent un parti pris d'hostilité. Car les critiques que suscitent en France les *postcolonial studies* ne sont pas d'un autre ordre que celles que l'on lit souvent outre-Atlantique ou Manche, parfois sous la plume même d'auteurs postcoloniaux⁴⁹.

En outre, la société française s'est montrée très ouverte à d'autres expressions de la sensibilité postcoloniale, en particulier dans le domaine musical : des chanteurs africains comme Fela Ransome Kuti, Alpha Blondy, Tiken Jah Fakoly et, dans une moindre mesure, Zao, ou le Miles Davis du *Black is Beautiful* et les stars du reggae ont vite été adulés. Et, pour ce qui est du cinéma, l'un des réalisateurs français les plus marquants de ces dernières années est Abdellatif Kechiche dont *La Faute à Voltaire*, *L'Esquive* ou *La Graine et le mulet* seraient sans ambages

⁴⁸ Romain Bertrand, « Faire parler les subalternes, ou le mythe du dévoilement », in Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale*, op. cit., p. 277. Notons d'ailleurs que la thèse de celui-ci comprenait une présentation et une discussion substantielles des *subaltern studies* (*Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit.).

⁴⁹ Jacques Pouchepadass en fait la remarque à propos d'Ania Loomba, Suvir Kaul, Matti Bunzi, Antoinette Burton et Jed Esty (eds), *Postcolonial Studies and Beyond*, Durham, Duke University Press, 2005 (in Marie-Claude Smouts [dir.], op. cit., p. 289). Quelques membres éminents de l'école des *subaltern studies* se sont d'ailleurs désolidarisés de son évolution vers les *cultural* et les *postcolonial studies*, à l'instar de Sumit Sarkar et de Ramachandra Guha, ou sont restés fidèles à l'histoire sociale, comme David Hardiman. Voir aussi la critique dévastatrice des interprétations « postcoloniales » du conflit israélo-palestinien et de l'œuvre d'Edward Said par Philip Carl Salzman et Donna Robinson Divine (eds), *Postcolonial Theory and the Arab-Israel Conflict*, Routledge, 2008, et les reproches de misérabilisme et d'indigénisme qu'a très tôt formulés Rosalind O'Hanlon : « Recovering the subject : subaltern studies and histories of resistance in colonial South Asia », *Modern Asian Studies*, 22 (1), 1988, pp. 189-224 et – en collaboration avec David Washbrook – « After orientalism : culture, criticism and politics in the Third World », *Comparative Studies in Society and History*, 34 (1), 1992, pp. 141-167.

rangés dans la catégorie du postcolonial en Amérique du Nord ou en Grande-Bretagne. Si réticence française à l'encontre des *postcolonial studies* il y a, elle semble cantonnée au champ des sciences sociales, et rien n'indique *a priori* qu'elle traduise une ignorance ou une mauvaise volonté particulière. Elle signale peut-être simplement une configuration différente du champ scientifique qu'investissent d'autres traditions critiques d'inspiration marxiste, foucauldienne et bourdieusienne, ou encore historienne. Une « différence » que les *postcolonial studies* devraient entériner de bonne grâce si elles se veulent fidèles à leur inspiration initiale, sauf à s'ériger en nouvel avatar de l'atlantisme académique.

Par acquis de conscience, il faut néanmoins prendre au sérieux l'avertissement d'Achille Mbembe (ou d'autres de ses collègues africains) quand il dit, après avoir rappelé combien la pensée postcoloniale est « à plusieurs égards très proche d'une certaine démarche de réflexion française » : « Le paradoxe est qu'à cause de son insularité culturelle et du narcissisme de ses élites la France s'est coupée de ces nouveaux voyages de la pensée mondiale⁵⁰. » Ne serait-ce que parce que ce sentiment est maintenant commun à l'étranger. Admettons donc, à titre d'hypothèse, que les études postcoloniales aient été maltraitées en France. Ce serait alors, en réalité, des raisons autres que l'allergie idéologique qui pourraient l'expliquer et relativiser le marasme de ce courant, un marasme auquel n'échappe pas l'ensemble des sciences sociales : la faillite des universités africaines de langue française qu'ont étouffées la crise financière et l'ajustement structurel des années 1980-1990, de même que la répression et la cooptation politiques de leurs enseignants ; la misère de l'Université française et du CNRS qui ont tari le recrutement de jeunes chercheurs, Français compris, depuis une vingtaine d'années et empêché l'accueil dans l'Hexagone des universitaires africains auxquels les Etats-Unis ont ouvert grand leurs portes ; l'affaîssement des éditions et de la librairie Présence africaine, rue des Ecoles, qui doit plus à une gestion nonchalante qu'à la rémanence de la mentalité coloniale au cœur de l'ancienne métropole ; une politique imbécile en matière de visas qui a rendu *de facto* impossibles les échanges scientifiques avec les pays du Sud depuis le milieu des années 1980 ; la renonciation de la presse et, de plus en plus, des revues scientifiques françaises à rendre compte de la production en sciences sociales, abandon dont les *postcolonial studies* sont loin d'être les seules victimes, et l'absence de tout titre de langue française comparable à la *New York Review of Books* ou au *Times Literary Supplement* ; le malthusianisme de la distribution et de la diffusion du livre par la librairie et l'édition françaises, résolument archaïques ; le coût des traductions, qui ne pénalise pas seulement les *postcolonial studies* mais aussi bien les classiques de l'historiographie ou de la sociologie allemandes et anglaises, par exemple. Ce à quoi il faut

⁵⁰ « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », art. cité, p. 121.

ajouter un facteur qui, lui, est de nature à conforter les avocats des études postcoloniales : le proxénétisme politique et institutionnel de la « Francophonie », dont les institutions dispendieuses et stériles sont entre les mains régaliennes du président de la République française et des Présidents liges indigènes, au grand dam du Canada, de la Belgique et de la Suisse, et dont on ne peut en effet dire qu'elle ait contribué à l'éclosion d'une pensée critique sur le fait colonial⁵¹.

Interviennent aussi des phénomènes plus politiques qui, par définition, donnent lieu à des appréciations normatives divergentes : inhérente à l'historicité de la Révolution⁵², l'orientation unitaire de la République, « une et indivisible », et de ce fait peu encline à se reconnaître dans le « multiculturalisme », comme le déplorent précisément les tenants des études postcoloniales, une propension qu'il est légitime de remettre en cause en prêtant une oreille attentive à leur discours, mais qu'il est tout aussi légitime d'assumer sans pour autant sombrer dans le négationnisme des horreurs de la colonisation, dans le républicanisme ténébreux d'un Alain Finkielkraut ou dans le fondamentalisme laïque et libéral d'un Alain Gérard Slama ; l'ambivalence ou, diront d'aucuns, l'hypocrisie de la revendication d'universalité de la « mission civilisatrice » et de la citoyenneté impériale de l'après-guerre, dans le cadre de l'Union française⁵³ ; la mainmise sur les institutions de la République d'un personnel politique composé pour l'essentiel d'énarques mâles, peu enclins à laisser de la place à leurs outsiders, que ceux-ci soient « indigènes » ou femmes blanches ; *last but not least*, le choix d'un Aimé Césaire de militer en faveur de la « départementalisation » des Antilles plutôt que de leur indépendance⁵⁴.

Dans ces conditions, ce n'est pas pécher par excès de polémique ou de méchanceté que de voir *aussi*, dans la soudaine promotion des *postcolonial studies* et dans la stigmatisation de l'arriération française, des choses comme une stratégie de niche de la part de chercheurs en quête d'une part du marché académique ; une forme de coquetterie à mi-chemin du snobisme américanophile et du masochisme hexagonal ; une façon de réinventer la figure pourtant bien

⁵¹ Notons néanmoins l'indulgence de Nurrudin Farah : « Les Français, d'une certaine façon, doivent être remerciés pour avoir créé le jeu de mots "francophonie" qui signifie à l'évidence que l'on ne peut faire la différence entre la littérature française et la littérature non française écrite en français » (in Marie-Claude Smouts [dir.], *La Situation postcoloniale*, op. cit., p. 122). A ceci près que le public français, lui, fait la différence et qu'à ses yeux la littérature « francophone » est l'équivalent de la « littérature du Commonwealth » dont Salman Rushdie récuse la catégorie. Mais l'idée de la francophonie a aussitôt été attaquée et déconstruite par les sciences sociales françaises, par exemple par Alain Ricard, spécialiste, entre autres, du *Concert Party* togolais et de littérature swahili.

⁵² Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France (1789-1924)*, Paris, Gallimard, 1994, coll. « Tel », pp. 398-399.

⁵³ Frederick Cooper insiste sur l'importance de ce moment de l'Empire dans ses travaux récents. Voir aussi Jean-Pierre Dozon, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003, et Benoît de l'Estoile, *Le Goût des autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.

⁵⁴ Il est d'ailleurs amusant de souligner le contraste entre le « progressiste » Aimé Césaire, qui a obtenu la départementalisation des Antilles, et le « réactionnaire » Léon Mba, qui n'y est pas parvenu pour le Gabon et a dû se résigner à son indépendance tout en devenant l'incarnation honnie de la « Françafrique ». Reconnaissons néanmoins que les deux hommes n'étaient pas de la même trempe...

française de l'intellectuel engagé dans de justes luttes ; une manifestation de conformisme de migrant chez des universitaires français ou d'expression française expatriés aux Etats-Unis et pris par l'air du temps ou la nécessité de donner des gages idéologiques à leurs institutions d'accueil ; une technique de marketing de la part des éditeurs qui mettent sur le marché les traductions trop tardives des grands classiques des *postcolonial studies* pour tenter de surfer sur les passions politiques du moment ; une façon de se déprendre de l'*alma mater* pour des enseignants africains soucieux de tourner la page du Pacte colonial ; ou tout simplement un exercice parmi d'autres du *French bashing* de rigueur à l'âge néolibéral.

Ecoutons pourtant de bonne grâce la charge, et reprenons à nouveaux frais l'examen des *postcolonial studies* pour s'assurer qu'elles sont utiles à la compréhension du fait colonial et de sa postérité, ou plus largement du monde global dans lequel nous vivons et dont il procède d'une certaine manière. C'est ce qu'il faut maintenant examiner du strict point de vue des sciences sociales, en laissant provisoirement de côté l'espérance de l'humanisme critique postcolonial qui est tonique, mais hors propos dans un premier temps. Or, il apparaît que l'évaluation du caractère heuristique, ou au contraire de la stérilité, du questionnement postcolonial renvoie à la manière dont celui-ci est acclimaté en France par ses épigones. Là où les « subalternistes » indiens s'en prenaient à la dépendance épistémique du tiers-monde et peut-être surtout au nationalisme et à l'historiographie nationaliste en tant qu'avatars du colonialisme, là où les *cultural studies* nord-américaines prolongent l'interprétation postmoderne de la globalisation, les tenants français des études postcoloniales ont tendance à se cantonner à une critique très « franco-française » de la République, de la genèse de la citoyenneté et du legs colonial. Ils restent ainsi dans l'épure d'un narratif national, quitte à l'inverser⁵⁵. Si Achille Mbembe voit juste en parlant d'« insularité culturelle » et de « narcissisme » à propos de la France⁵⁶, il n'est pas sûr que l'audience nouvelle des *postcolonial studies* dans l'Hexagone soit d'un grand secours, compte tenu de la manière dont les choses sont engagées. Il est par exemple révélateur que l'ouvrage d'Arjun Appadurai, *Modernity at Large*, ait été traduit sous le titre réducteur d'*Après le colonialisme*⁵⁷. La reconsidération des *postcolonial studies* doit partir de l'original plutôt que de la copie, et d'abord porter sur ce qu'elles ont à nous dire de l'historicité du fait colonial en tant que tel, de l'historicité du rapport

⁵⁵ Je suis ici en accord avec Romain Bertrand, « Par-delà le grand récit de la Nation : l'identité nationale au prisme de l'histoire globale », *Savoir/Agir*, 2, janvier 2008.

⁵⁶ « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », art. cité, p. 121.

⁵⁷ Arjun Appadurai, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996, traduit sous le titre *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.

que nous entretenons aujourd'hui avec lui, dans notre monde dit « global », et de l'historicité de la mondialisation elle-même.

Penser le fait colonial malgré les études postcoloniales ?

Lues dans le texte, les *postcolonial studies* présentent de ce point de vue quelque avantage et ne sont pas dénuées d'utilité. Elles nous invitent à ne pas nous dessaisir du fait colonial en dépit de son éloignement progressif. Elles nourrissent la critique épistémologique des différentes formes d'« historicisme » (Dipesh Chakrabarty) et de « mimétisme » (Homi Bhabha) qui sont sous-jacentes aux discours scientifiques ou politiques en vogue sur la « mise en valeur », le « développement », la « transition », la « réforme ». Elles caractérisent les situations coloniales en termes d'hégémonie ou de défaut d'hégémonie, au gré d'une discussion substantielle. Elles contribuent à déconstruire des mots-valises comme celui de « société civile », a-historique par définition philosophique⁵⁸. Elles invitent à « sauver l'histoire de la nation⁵⁹ » et, de la sorte, elles étayent la révision parallèle des historiographies nationalistes et téléologiques de la chute des Empires ottoman, habsbourgeois, russe ou coloniaux, qui a fait beaucoup de progrès ces dernières années. Elles rappellent que l'Etat-nation est indissociable de l'Empire et que la question de l'hégémonie dans les colonies, dont elles ont débattu, est inséparable de celle de l'hégémonie impériale dans les métropoles, y compris du point de vue de la constitution des rapports de genre, de classe ou d'identification ethnique et confessionnelle.

Mais force est de reconnaître que, dans leur utilité, les *postcolonial studies* sont largement superflues. La plupart des problématiques qu'elles ont explorées l'ont simultanément ou préalablement été par des courants autres, qui ont souvent su, par ailleurs, éviter les écueils sur lesquels elles se sont échouées. La valeur ajoutée de leur critique épistémologique des sciences sociales ou de la philosophie occidentale par rapport à celle de la *French theory* de l'après-1968, ou à la critique de la notion de « culture populaire » chère à l'histoire des mentalités et de l'« écriture de l'histoire » par un Michel de Certeau, n'est pas aveuglante. La récusation de l'utilitarisme et du « décisionnisme⁶⁰ » figure déjà chez Max Weber, qui refusait l'idée de causalité, et dans les années 1970-1980 Paul Veyne est allé beaucoup plus loin que les *subaltern studies* dans la déconstruction de cette dernière. Les historiens qui ont démontré que les Empires ottoman, austro-hongrois ou coloniaux étaient morts d'une défaite militaire extérieure ou d'une

⁵⁸ Z. A. Pelczynski (ed.), *The State and Civil Society. Studies in Hegel's Political Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

⁵⁹ Prasenjit Duara, *Rescuing History from the Nation. Questioning Narratives of Modern China*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.

⁶⁰ Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe, op. cit.*, pp. 247 et suiv.

impossibilité fiscale beaucoup plus que sous les coups des mobilisations nationalistes en leur sein doivent peu aux *postcolonial studies*. De même, les Africains Kwame Anthony Appiah, Mamadou Diouf, Achille Mbembe ou Bethwell Ogot se sont départis du narratif nationaliste avant que ces dernières ne s'imposent. Les effets de « réverbération » ou de « réfraction » entre les colonies et les métropoles ont été analysés par des auteurs souvent très critiques à l'encontre des présupposés « postcoloniaux⁶¹ ». Le débat sur l'« autonomie » des « subalternes » et sur la dimension culturelle de leur action a été lancé à l'initiative des revues britanniques *Past and Present* et *History Workshop*, adeptes de l'*history from below* et des *cultural studies* dès les années 1950-1960, et porté à l'occasion de la publication en 1963 de l'ouvrage fondateur d'Edward Thompson sur la formation de la classe ouvrière britannique. Celui-ci aura par exemple une influence beaucoup plus considérable sur l'histoire sociale sud-africaine que celle des *subaltern studies*, et il a d'ailleurs été l'une des sources majeures d'inspiration de ces dernières elles-mêmes. Les *subaltern studies*, en outre, ont été concomitantes d'approches comparables dans la plupart des pays occidentaux et au Japon tout au long des années 1980 : la *microstoria* italienne, l'*Alltagsgeschichte* allemande, la « nouvelle histoire » médiévisse nipponne ou encore, en France, la réflexion de Michel de Certeau, chercheur, sur les « tactiques » et les « stratégies », la sociologie politique de la « recherche hégémonique » en situation coloniale et postcoloniale au sud du Sahara, et les courants de l'étude du « politique par le bas » et des « objets politiques non identifiés⁶² ». Sans même parler des *estudios culturales* latino-américaines, qui ont travaillé sur le concept gramscien d'hégémonie dès les années 1960 en reprenant certaines des interrogations des *cultural studies* britanniques. De telles convergences ne disqualifient en rien les *postcolonial studies*, mais devraient quelque peu dévaluer la rente d'éminence dont elles disposent aujourd'hui.

D'autant qu'elles sont contestables et conduisent l'étude du fait colonial ou postcolonial dans des impasses, au risque d'une vraie régression scientifique par rapport aux acquis de ces trente dernières années⁶³. Elles n'ont pas encore débouché sur la « posture plus modeste »

⁶¹ Voir par exemple Frederick Cooper et Ann Laura Stoler (eds), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997 (encore qu'Ann Stoler rejoigne les *postcolonial studies* sur certains points : voir son *Race and the Education of Desire*, *op. cit.*) et « La colonie rapatriée », *Politix*, 76, 2006.

⁶² Rappelons en particulier les textes de Michel de Certeau sur la question indienne en Amérique latine. L'article classique de Hans Medick, « "Missionaries in the row boat" ? Ethnological ways of knowing as a challenge to social history », *Comparative Studies in Society and History*, 29 (1), janvier 1987, pp. 76-98, pose, dans la perspective de l'*Alltagsgeschichte*, les principales questions auxquelles sont confrontées les *postcolonial studies*, et de manière plus rigoureuse. Sur le « politique par le bas », voir les articles de *Politique africaine* et de la *Revue française de science politique* rassemblés in Jean-François Bayart, Achille Mbembe et Comi Toulabor, *Le Politique par le bas en Afrique noire*, *op. cit.*, et, sur les « OPNI », Denis-Constant Martin (dir.), *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Paris, Karthala, 2002.

⁶³ Je ne partage pas l'optimisme un peu condescendant de Jean-Frédéric Schaub, qui voit dans l'histoire militante un « moment fondateur » (« La catégorie "études coloniales" est-elle indispensable ? », art. cité, p. 627).

qu'ont adoptée des anthropologues originaires des deux rives de la Méditerranée, soucieux de s'écarter des excès de la critique forcenée du « méditerranéisme » et de l'indigénisme scientifique, et assumant « les héritages », y compris celui du savoir colonial⁶⁴. Le grand reproche que l'on peut adresser aux *postcolonial studies* tient à leur adhésion aux formes les plus extrêmes du *cultural turn* des années 1980-1990. Gayatri Chakravorty Spivak avait pourtant mis en garde contre les limites des problématiques culturalistes de la lutte contre l'exclusion ou l'inégalité sociales et prôné la déconstruction des conceptualisations occidentales de la « représentation ». Mais, paradoxalement, cet auteur n'a pas peu contribué à ladite dérive culturaliste ! Les *postcolonial studies* s'occupent moins de pratiques, que documenterait un travail de terrain ou d'archives, que de discours et de représentations à partir desquels elles dissertent, voire extrapolent de manière souvent abusive⁶⁵. De ce fait, elles s'enferment dans le concept catastrophique d'« identité » et réifient une condition postcoloniale à laquelle elles confèrent un statut quasi ontologique, selon une sorte de calvinisme tropical ou diasporique : la colonie, l'esclavage, c'est la prédestination de l'indigène (et de son maître). Ce faisant, les *postcolonial studies* quittent le champ scientifique *stricto sensu* tout en demeurant captives de leurs prémisses. En France, elles contribuent par exemple à ethniciser la question sociale et politique des banlieues et à poser en termes exclusifs de racisme ce qui relève aussi de la « lutte des classes » ou de formes de « classisme » (pour reprendre l'expression provocante du médiéviste Alessandro Stella), au risque de s'ériger en prophétie autoréalisatrice. Et, en Afrique, elles n'aident pas à sortir le problème de l'esclavage de l'ordre du discours nationaliste, qui occulte les rapports sociaux serviles internes aux sociétés subsahariennes et rabat le legs de la traite sur la dénonciation univoque de l'Occident⁶⁶.

L'origine de ce glissement procède de deux erreurs de méthode : d'une part, la dé-historicisation du fait colonial, qui est substantivé ; de l'autre, la dé-historicisation des continuités ou des discontinuités, ou plus exactement des enchaînements, de la concaténation du moment colonial au moment postcolonial.

⁶⁴ Dionigi Albera et Mohamed Tozy (dir.), *La Méditerranée des anthropologues. Fractures, filiations, contiguïtés*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005, notamment p. 25.

⁶⁵ Un travers auquel n'échappe pas un Dipesh Chakrabarty dans les chapitres V à VIII de *Provincializing Europe*, alors même qu'il a été l'auteur de remarquables études historiques. Il faut néanmoins préciser que les adeptes des *postcolonial studies* issus des *subaltern studies* se sont de plus en plus appuyés sur la littérature en langues vernaculaires, et non seulement de langue anglaise. Romain Bertrand souligne par ailleurs que « l'émergence de la critique "postcoloniale" au sein des *subaltern studies* est [...] un processus endogène, nourri par l'angoissante exigence de rester au plus près des entendements vernaculaires » ; leur rencontre avec les *literary* et les *cultural studies* et l'anthropologie postmoderne n'est survenue que dans les années 1990 (Romain Bertrand, « Habermas au Bengale, ou comment "provincialiser l'Europe" avec Dipesh Chakrabarty », Université de Lausanne, Political Science Working Paper Series, n° 24, 2008).

⁶⁶ Ibrahima Thioub, « L'histoire vue d'Afrique. Enjeux et perspectives », in Jean-Pierre Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy, op. cit.*, chapitre 5 ; Jean-François Bayart, « Les chemins de traverse de l'hégémonie coloniale en Afrique de l'Ouest francophone », *Politique africaine*, 105, mars 2007, pp. 201-240.

En ce qui concerne l'analyse du fait colonial, les *postcolonial studies* le spécifient de manière abusive par rapport aux autres formes impériales, tout en s'interdisant d'en comprendre l'historicité à force d'en simplifier la singularisation⁶⁷. Il est désormais démontré que les empires coloniaux ont été en partie des empires comme les autres, et doivent donc être lus *également* à l'aune des questionnements classiques qui ont décrypté ces derniers⁶⁸. Par ailleurs, les situations coloniales se sont déclinées sur des modes très différents, que confondent les *postcolonial studies*. Celles-ci ne font généralement pas la distinction entre les colonies de peuplement ou les colonies esclavagistes et les autres, alors que ces réalités sont au cœur de leurs préoccupations. On n'est pas colonisé, et donc « postcolonisé », de manière identique dans les Caraïbes et en Inde. Sans même parler des contingences historiques qui font vite voler en éclats, d'une possession à l'autre, ces grandes catégories classificatoires, ou l'opposition canonique entre « Etat de conquête », violent par nature et nécessité, et « Etat colonial » *stricto sensu*, qu'auraient habité des impératifs « éthiques » de rationalisation bureaucratique et d'intensification économique constitutifs d'une « seconde occupation⁶⁹ ». Rappelons également, avec Jane Burbank et Frederick Cooper, que l'Union française, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ne comptait pas moins de six entités juridiques différentes, irréductibles à une structure binaire de type métropole/colonie. Elle comportait ainsi, outre la France métropolitaine divisée en départements, des « anciennes » colonies, dont les possessions caraïbes, devenues départements en 1946, et les Quatre Communes sénégalaises, avec leurs habitants citoyens depuis la Première Guerre mondiale ; de « nouvelles » colonies, rebaptisées territoires d'outre-mer, dont les habitants étaient généralement des sujets mais dont certains « évolués » avaient obtenu la citoyenneté française ; l'Algérie, dont le territoire faisait partie intégrante de la République mais dont la majorité des habitants, les Algériens musulmans, demeuraient des sujets, à quelques exceptions près ; les protectorats du Maroc, de la Tunisie et de la plus grande partie de l'Indochine, théoriquement souverains, mais dont les habitants étaient considérés comme des sujets ; les mandats accordés à la France par la Société des Nations, et désormais sous tutelle⁷⁰. Or, cette hétérogénéité juridique de l'Union française est au cœur de la condition

⁶⁷ Voir par exemple Henry Laurens, *L'Empire et ses ennemis. La question impériale dans l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2009.

⁶⁸ Frederick Cooper, *Colonialism in Question*, *op. cit.*

⁶⁹ David A. Low et John M. Lonsdale, « Introduction : towards the new order, 1945-1963 », in David A. Low et Alison Smith (eds), *History of East Africa*, volume III, Oxford, Clarendon Press, 1976, pp. 12-16. Je synthétise ici des termes et des débats qui ont donné lieu à une immense littérature.

⁷⁰ Jane Burbank et Frederick Cooper, « Empire, droits et citoyenneté, de 212 à 1946 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 63 (3), mai-juin 2008, pp. 515 et suiv.

« postcoloniale » de ceux que l'on appelle trop précipitamment les « nouveaux Français⁷¹ ». De même, il n'est plus guère d'anthropologues ou d'historiens qui croient encore à une définition générique de l'« esclavage », une différenciation conceptuelle qui semble laisser de marbre les adeptes des *postcolonial studies*.

Ces dernières se sont en outre désintéressées de toute une série de situations coloniales ou paracoloniales dont la prise en considération aurait enrichi leur problématique. Sont passés sous silence, ou à peu près, l'impérialisme libéral et financier dont P. J. Cain et A. G. Hopkins ont pourtant démontré la centralité dans l'histoire britannique, et notamment les expériences des *white colonies* ou les situations postcoloniales des *dominions* et des Etats-nations latino-américains soumis à l'hégémonie du libre-échange⁷² ; l'Empire colonial japonais (1895-1945) ; le protocolonialisme ottoman dans certaines de ses provinces arabes, voire en Anatolie (mais non dans les Balkans)⁷³ ; le statut colonial de territoires européens, comme Chypre (de 1878, ou, si l'on veut être plus précis, de 1914 à 1960) et le Dodécanèse (de 1912 à 1947)⁷⁴ ; l'émergence d'un colonialisme indien dans le sein de l'Empire britannique⁷⁵ ; l'affirmation de nouvelles formes postcoloniales de colonialisme dans le rapport de l'Indonésie à Timor et à la Papouasie, ou du Zimbabwe, du Rwanda et de l'Ouganda au Congo. L'occultation de l'expérience ottomane, par exemple, prive les *postcolonial studies* de questions intéressantes. Comment conceptualiser un empire dont la souveraineté sur ses différentes possessions était à géométrie variable, au fur et à mesure qu'il devait concéder à certaines de ses provinces une marge croissante d'autonomie, ou à des empires rivaux un droit de regard, voire d'occupation, sur une partie de ses « domaines protégés », et qui, au demeurant, n'a jamais constitué un système économique ou monétaire intégré ? Peut-on parler de « despotisme », éventuellement « décentralisé⁷⁶ », à propos d'un Etat minimum, tout impérial qu'il fût ? Comment analyser l'imbrication des « durées » impériales, islamiques, ouest-européennes, au sens braudélien du terme, que révèlent les contradictions de la conception de la Justice (*adalet*), de la mise en œuvre des Tanzimat ou du débat constitutionnel animé par les Jeunes Ottomans, puis les Jeunes

⁷¹ Voir le compte rendu, très critique, du livre de Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, par Sylvain Laurens et Solenne Jouanneau, in *Sociétés politiques comparées*, 7, septembre 2008 (www.fasopo.org).

⁷² P. J. Cain et A. G. Hopkins, *British Imperialism*, Londres, Longman, 1993.

⁷³ Selim Deringil, « “They live in a state of nomadism and savagery” : the late Ottoman Empire and the post-colonial debate », *Comparative Studies in Society and History*, 45 (2), avril 2003, pp. 311-342.

⁷⁴ Voir par exemple Nicholas Doumanis, *Myth and Memory in the Mediterranean. Remembering Fascism's Empire*, Basingstoke, Macmillan, 1997, et *Una faccia, una razza. Le colonie italiane nell' Egeo*, Bologne, Il Mulino, 2003.

⁷⁵ Thomas R. Metcalf, *Imperial Connections. India in the Indian Ocean. 1860-1920*, Berkeley, University of California Press, 2007.

⁷⁶ Pour faire allusion à un livre qui a fait couler beaucoup d'encre « postcoloniale » : Mahmood Mamdani, *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

Turcs, du milieu du XIX^e siècle à 1908-1911 ? Ces incertitudes sont pourtant pertinentes au sujet du fait colonial, comme nous le verrons plus tard.

Simultanément, les *postcolonial studies* s'épargnent tout effort de définition précise, voire restrictive, du colonial, à propos duquel un « jeu d'échelles⁷⁷ » eût pourtant été heuristique, si l'on en croit l'essai de Moses Finley limitant la notion aux situations de peuplement allogène dépendant d'une métropole et se livrant à une appropriation coercitive de la terre : à cette aune, le partage de l'Afrique n'a *pas* été d'ordre colonial, même si le Kenya, la Rhodésie du Sud, l'Angola ou l'Algérie ont été de vraies colonies ; et l'Empire vénitien ne mérite pas non plus ce qualificatif, en dépit de la dépendance d'ordre bureaucratique de ses provinces par rapport à la Sérénissime, parce qu'il ne reposait ni sur le peuplement ni sur l'extorsion agraire⁷⁸. C'est à la faveur de cette nonchalance sémantique que les *postcolonial studies* peuvent maintenant prétendre s'appliquer à des situations dont le caractère « colonial » prête pour le moins à discussion – comme dans le cas du sionisme – ou relève de l'absurde, et qu'elles s'érigent en métadiscours à vocation universelle.

Elles ne s'embarrassent pas non plus d'une sociologie un tant soit peu précise de la domination coloniale. Les acteurs de celle-ci ont été multiples et se sont souvent contredits, mais qu'ils étaient par des intérêts, des valeurs et des projets disparates. Les *postcolonial studies* ne comprennent pas plus que les empires coloniaux ont été des espaces moraux qu'agitaient des conflits, sinon des guerres, de subjectivation ou d'éthique : par exemple autour de la question de l'esclavage, ou de l'universalité de la civilisation européenne, débattue au cœur même du mouvement missionnaire, dont une tendance voulait préserver la « culture » des indigènes, quitte à l'inventer. L'« œuvre coloniale » entendait être une « conquête morale » et promouvoir une administration « éthique⁷⁹ ». Elle aspirait à élever les Noirs, les Arabes ou les Jaunes à la dignité d'« homme », à faire en sorte qu'ils « se connaissent en hommes », selon les mots de Georges Hardy, l'une des grandes figures de la « mission civilisatrice » française⁸⁰. Et elle bénéficia de la collaboration de nombre de ses sujets, une collaboration qu'il est politiquement légitime, mais historiquement anachronique, de réduire à une trahison ou à une aliénation, à l'instar de Sartre dans sa préface aux *Damnés de la terre*.

⁷⁷ Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Editions de l'EHESS, Gallimard & Le Seuil, 1996.

⁷⁸ Moses I. Finley, « Colonies – an attempt at a typology », *Transactions of the Royal Historical Society*, V (26), 1976, pp. 167-188. En revanche, Sally McKee voit dans l'Empire vénitien le précurseur des empires coloniaux. De sa lecture, on peut d'ailleurs tirer des conclusions « postcoloniales », puisque l'occupation vénitienne aurait joué un rôle crucial dans la cristallisation des identités ethnoconfessionnelles en Crète (*Uncommon Dominion. Venetian Crete and the Myth of Ethnic Purity*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2000).

⁷⁹ Jan Breman, *Taming the Coolie Beast. Plantation Society and the Colonial Order in South-East Asia*, Delhi, Oxford University Press, 1989 ; Romain Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit.

⁸⁰ Cité par Alice L. Conklin, *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa*, Stanford, Stanford University Press, 1997, p. 137.

Cette adhésion des colonisés à la colonisation est dotée de son autonomie par rapport au projet colonial lui-même. Elle procède d'une historicité qui ne se ramène pas entièrement à ce dernier et renvoie à des « durées » plus longues que la sienne propre. C'est ainsi que la revendication de la « dignité », centrale dans le discours et la légitimation du mouvement nationaliste en Afrique occidentale, et récurrente dans les mouvements sociaux des immigrés en France, puise à la fois dans des répertoires pluriséculaires de l'honneur, dans leur reformulation lors du moment colonial, sous la forme d'un ethos ouvrier, militaire ou scolaire, et dans l'idéologie de la « mission civilisatrice » elle-même⁸¹. L'ambivalence, inhérente à la situation coloniale et à sa mémoire, se retrouve dans les processus d'élaboration de l'« orientalisme » que stigmatisait Said. L'un des grands modes de gouvernement colonial a été l'« invention de la tradition⁸² », en particulier, mais non exclusivement, lorsqu'il a procédé par cooptation d'élites anciennes, dans le cadre de l'administration indirecte. Erudits de la puissance coloniale et lettrés du cru se sont alors associés pour co-produire une « Tradition parfaite », que s'appropriera le mouvement nationaliste lui-même⁸³. La prospérité de l'aryanisme en Asie du Sud et en Iran, ou du culturalisme ethnique en Afrique subsaharienne, illustre bien la vigueur de ces processus d'innovation idéologique et de subjectivation⁸⁴.

Au fond, les *postcolonial studies* sont prises au piège d'une contradiction que Frederick Cooper a relevée dès 1994⁸⁵. Puisqu'elles voient dans les « subalternes » des acteurs à part entière et prennent acte de leur « autonomie », il leur faudrait reconnaître la capacité de ceux-ci soit à renverser la domination coloniale fondatrice de leur subalternité, soit à s'approprier sa modernité, notamment politique, sous la forme de l'Etat-nation. Le concept d'appropriation doit alors être pris dans sa pleine acception marxienne de la *Première Critique de l'économie politique* : « l'appropriation charnelle de l'être humain objectif, des œuvres humaines pour et par l'être humain », « l'appropriation de la réalité humaine », qui implique sa transformation⁸⁶. Or, curieusement, les *postcolonial studies* réduisent l'action des subalternes à un rituel d'affliction plus ou moins doloriste et morbide, ou, à la manière de l'anthropologie

⁸¹ John Iliffe, *Honour in African History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

⁸² Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

⁸³ Voir par exemple Romain Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, *op. cit.* (auquel j'emprunte l'expression de « Tradition parfaite », sous-titre de son ouvrage) ; Bernard S. Cohn, *Colonialism and its Forms of Knowledge. The British in India*, Princeton, Princeton University Press, 1996 ; Laurent Dartigues, « La production conjointe de connaissances en sociologie historique : quelles approches ? Quelles sources ? Le cas de la production orientaliste sur le Vietnam, 1860-1940 », *Genèses*, 43, juin 2001, pp. 53-70 ; David Robinson, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920. Parcours d'accommodation*, Paris, Karthala, 2004.

⁸⁴ Eric Hobsbawm et Terence Ranger (eds), *The Invention of Tradition*, *op. cit.* ; Tony Ballantyne, *Orientalism and Race : Aryanism in the British Empire*, Basingstoke, Palgrave, MacMillan, 2002.

⁸⁵ Frederick Cooper, « Conflict and connection : rethinking colonial African history », *American Historical Review*, 99 (5), décembre 1994, p. 1545.

⁸⁶ Karl Marx, « Nationalökonomie und Philosophie », in *Die Frühschriften*, cité in Alf Lüdtke (dir.), *Histoire du quotidien*, Paris, Editions de la MSH, 1994, p. 6.

fonctionnaliste (et impériale) d'un Max Gluckman, n'y voient qu'un « rituel de rébellion », confortant *in fine* la domination coloniale et postcoloniale. Mais le « mimétisme » (*mimicry*) du colonisé qu'ils dénoncent peut aussi bien se lire en termes tardiens et deleuziens : « [...] l'actualisation du virtuel se fait toujours par différence, divergence ou différenciation. L'actualisation ne rompt pas moins avec la ressemblance comme processus qu'avec l'identité comme principe. Jamais les termes actuels ne ressemblent à la virtualité qu'ils actualisent [...] L'actualisation, la différenciation, en ce sens, est toujours une véritable création. Elle ne se fait pas par imitation d'une possibilité préexistante⁸⁷. »

Le sport, par exemple, a été une pratique de négociation et d'appropriation de la domination coloniale dont historiens et anthropologues ont montré l'importance. Outre le fait que les *postcolonial studies* omettent généralement de la dénoncer en tant que telle, en dépit (ou à cause ?) de la popularité du cricket et du football en Asie, en Afrique et dans les Caraïbes, elle met néanmoins en jeu beaucoup d'autres choses que le simple rapport à l'Etat colonial – par exemple une économie morale qui le précède ou le transcende – et elle s'est reproduite en échappant au face-à-face entre l'ancienne colonie et l'ancienne métropole, du fait de l'internationalisation de son exercice⁸⁸.

Il faut ici rappeler, en écho aux réserves de Romain Bertrand à l'encontre des problématiques qui limitent l'« appropriation » à la dérivation de l'Etat colonial et qui cantonnent l'« *agency* » des indigènes à un registre réactif⁸⁹, que le concept même désigne bien le caractère positif et créatif de l'investissement de la scène coloniale par ses indigènes, sans postuler que leur « initiative » – pour reprendre le terme qu'utilisait Georges Balandier dans sa *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* – se limite à leur interaction, conflictuelle ou collaborationniste, avec l'occupant étranger ni, non plus, que leur pratique de l'Etat colonial se borne à la raison coloniale. Autrement dit, nous devons admettre que *l'institution de l'Etat colonial procède en partie de l'action autonome des colonisés et de l'historicité des sociétés occupées, indépendamment de l'action, du projet et du « savoir-pouvoir » du colonisateur*. L'irréductibilité des sociétés colonisées par rapport à la situation coloniale se définit certes dans un ailleurs, un « hors champ⁹⁰ ». *Mais elle se retrouve aussi dans la relation des sociétés à*

⁸⁷ Gilles Deleuze, *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1997 (1968), pp. 273-274. Voir également Gilles Deleuze, *Empirisme et subjectivité. Essai sur la nature humaine selon Hume*, Paris, PUF, 1998 (1953), pp. 117 et 127.

⁸⁸ Arjun Appadurai, *Modernity at Large*, *op. cit.*, et Sébastien Darbon, *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon. De l'histoire événementielle à l'anthropologie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

⁸⁹ Romain Bertrand, « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en « situation coloniale » », *Questions de recherche*, 26, octobre 2008, pp. 12 et suiv.

⁹⁰ Romain Bertrand, *ibid.*, et « Les sciences sociales et le « moment colonial ». De la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche*, 18, juin 2006. C'est aussi dans cet esprit que Frederick Cooper critique la thématique de la « résistance » chère à l'historiographie nationaliste africaine : « Conflict and connection », art. cité, et « Africa and the world economy », *African Studies Review*, 24 (2-3), 1981, pp. 1-86.

l'Etat colonial. Et c'est dans cette autonomie du social, y compris dans son rapport à l'Etat colonial, que naît l'historicité de l'Etat postcolonial.

Comme ne l'ont pas compris dans un premier temps les historiens « subalternistes », mais comme l'a ensuite reconnu Dipesh Chakrabarty, l'analyse du champ religieux offre une voie royale pour appréhender cette triangulation. En Afrique, les prophétismes, les Églises indépendantes, les pratiques de l'invisible, tout à la fois, empruntent à l'univers bureaucratique occidental, sont irréductibles à la situation coloniale et sont indissociables de la genèse de l'Etat. Ainsi, les sociétés qui ont commencé d'être évangélisées dans la première moitié du XIX^e siècle, avant la Conquête ou l'annexion – à l'instar du pays yoruba au Nigeria ou du pays akan en Gold Coast –, sont particulièrement intéressantes à observer sous l'angle du nationalisme culturel, de l'énonciation religieuse du politique et de l'institutionnalisation ecclésiale⁹¹.

Il s'ensuit que l'on peut écarter l'objection selon laquelle le concept d'Etat colonial, faute de souveraineté politique, serait impropre, hormis les situations d'indépendance sans décolonisation, comme en Amérique latine au début du XIX^e siècle, dans la Rhodésie de l'*Unilateral Declaration of Independence*, voire en Israël pour certains contempteurs du sionisme. En réalité, l'autonomie de l'Etat colonial (et de son successeur) découle de l'autonomie du social, qu'il n'abolit nullement et qu'il reconnaît à sa manière, fût-ce par défaut ou par impuissance. Elle se greffe par ailleurs sur des processus endogènes de formation de l'Etat qu'elle n'a pas effacés, mais qu'elle a recomposés, amplifiés ou fondés, selon les cas, et dans lesquels la domination coloniale s'est parfois délitée⁹². Ce sont ces histoires conjointes au long cours, dont l'Etat est la focale, qu'il convient de saisir, tantôt dans leur interaction, tantôt dans leur parallélisme⁹³.

Voir également Alban Bensa, *Histoire d'une chefferie kanak (1740-1878). Le pays de Koohné – I (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Karthala, 2005, et *La Fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis, 2006, ainsi qu'Emmanuel Terray, « Le climatiseur et la véranda », in *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, chapitre 4, et Sanjay Subrahmanyam, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, Oxford, Oxford University Press, 2005, notamment pp. 3-4. Dans les études historiques africanistes, de nombreux travaux avaient commencé, dans les années 1960-1980, à relativiser le poids de la dépendance des sociétés subsahariennes par rapport à l'économie atlantique, et le raisonnement de mes deux ouvrages *L'Etat au Cameroun* (1979) et *L'Etat en Afrique* (1989) partait de ces prémisses.

⁹¹ John D. Y. Peel, *Religious Encounter and the Making of the Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2000 ; Anne Hugon, *Un Protestantisme africain au XIX^e siècle. L'implantation du méthodisme en Gold Coast (Ghana), 1835-1874*, Paris, Karthala, 2007.

⁹² Jean-François Bayart (dir.), *La Greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996 ; Romain Bertrand, *Etat colonial, op. cit.*

⁹³ Bruce Berman et John Lonsdale sont parmi ceux qui, à mes yeux, ont le mieux exposé cette autonomie de l'Etat colonial par rapport au social et du social par rapport à l'Etat colonial, ainsi que par rapport à la situation coloniale, bien que mon vocabulaire ne soit pas le leur. Voir en particulier leur *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Portsmouth, James Currey, 1992, et Bruce Berman, *Control and Crisis in Colonial Kenya. The Dialectic of Domination*, Londres, James Currey, 1990.

A situation a-historique, legs a-historique

Ce qui nous amène à une deuxième erreur de méthode des *postcolonial studies*. Elles postulent une reproduction mécanique, univoque et surdéterminante du colonial. A présentation a-historique de la situation coloniale, legs a-historique de cette dernière. Rien ne nous est dit, par le truchement de l'« histoire effective » (*die wirkliche Historie*)⁹⁴, des conditions de l'éventuelle transmission de cet héritage, de la sociologie de ses légataires universels, des changements qui affectent les « situations d'usage⁹⁵ » de telle pratique ou de tel discours qui se seraient formellement reproduits, de la dimension morphologique de certaines permanences qui doivent parfois plus à la géographie qu'à la domination coloniale, de l'évaporation d'une partie du legs au sein même des processus de sa reconduction, de l'hétérogénéité de ce legs dès lors que le colonial a été historiquement divers et contingent, de son « ambiguïté » (Georges Balandier) qui n'a d'égale que celle de la situation coloniale elle-même. Tout cela, curieusement, sous la plume d'historiens ou d'essayistes qui plaçaient la pluralité des espaces-temps et l'ambivalence des phénomènes sociaux au centre de leurs préoccupations⁹⁶. La dérive des *postcolonial studies* par rapport à leurs ambitions initiales n'est pas sans évoquer celle de l'école latino-américaine de la dépendance, qui s'interrogeait à l'origine sur l'historicité des sociétés de la périphérie pour finir par rabattre cette dernière sur celle du centre impérialiste, de manière caricaturale.

Or, les travaux ne manquent pas, en France, qui « sociologisent » le legs colonial et les conditions effectives de sa transmission⁹⁷. En outre, *la vraie question n'est pas celle, abstraite et ontologique, du rapport du postcolonial au colonial, mais celle de l'enchaînement de l'historicité de l'un à l'historicité de l'autre*. On peut bien sûr relever que la colonisation est le point aveugle du dispositif muséal en France, au contraire de ce qui se passe en Grande-Bretagne, et gloser sur ce contraste. Il est néanmoins beaucoup plus intéressant de suivre le

⁹⁴ Michel Foucault, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Dits et écrits. 1954-1988*, vol. II : 1970-1975, Paris, Gallimard, pp. 136-156.

⁹⁵ Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le "moment colonial" », art. cité, et *Mémoires d'empire*, *op. cit.*

⁹⁶ Homi K. Bhabha, *The Location of Culture*, *op. cit.*

⁹⁷ Romain Bertrand insiste sur cet impératif : « Les sciences sociales et le "moment colonial" », art. cité, et *Mémoires d'empire*, *op. cit.* Voir « La colonie rapatriée », *Politix*, 76, 2006 ; Julien Meimon, *En quête de légitimité. Le ministère de la Coopération (1959-1999)*, thèse de doctorat de science politique, CERAPS, Lille, 2005 ; Antoine Spire, *Etrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005 ; Françoise de Barros, « Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, 53, 2003, pp. 59-92, et « Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés" : l'importation de classifications coloniales dans les politiques de logement en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 2005, pp. 26-53 ; Choukri Hmed, *Loger les immigrés « isolés »*. *Archéologie d'une institution des politiques d'immigration françaises : la Sonacotra (1956-2004)*, thèse de doctorat de science politique, Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2006 ; Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard, 2006 ; Marc Bernardot, *Loger les immigrés. La Sonacotra, 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2008.

cheminement de l'universalisme différentialiste qui était à la base de la politique coloniale dite d'« association ». L'Exposition coloniale de 1931 et le musée de l'Homme en ont été les manifestes et même les institutions sociales, dans une double relation d'opposition à l'universalisme assimilationniste et au racialisme des promoteurs des zoos humains que stigmatisent aujourd'hui les tenants français des études postcoloniales⁹⁸. Loin d'être les instruments univoques de la domination coloniale, et l'Exposition et le musée de l'Homme ont comporté une charge contestataire ou utopique qu'il nous est évidemment difficile d'appréhender de nos jours. Historiquement, c'est dans leur ambivalence coloniale que l'ethnologie et l'anthropologie ont revêtu une orientation critique de la colonisation, tout en étant l'une de ses intermédiations de par leurs sociétés savantes et leurs réseaux d'informateurs, leurs relations avec les milieux coloniaux et ceux des amateurs d'art, leur implication dans la vie mondaine, leur collaboration avec les autorités administratives et politiques. Elles ont servi un « Nous impérial, qui réunit dans une fraternité asymétrique l'Occident et les Autres, dans un cadre colonial envisagé comme mode normal de rapports entre les divers groupes humains⁹⁹ ». Mais la définition et l'émergence de ce « Nous impérial » sont incertaines et contradictoires, car elles se placent à la confluence de conflits idéologiques et administratifs entre les responsables de la politique coloniale eux-mêmes, des débats politiques de la société française, des luttes sociales dans les provinces de l'Empire. Le saint-simonisme et le marxisme, l'armée et la franc-maçonnerie, des serviteurs de la « mission civilisatrice » de l'envergure intellectuelle d'un Maurice Delafosse, d'un Charles Monteil ou d'un Jacques Berque, et aussi les dénonciateurs de l'« œuvre coloniale » eux-mêmes, à commencer par un Jean-Paul Sartre, un Michel Leiris, un Georges Balandier, un Pierre Bourdieu¹⁰⁰, ont participé de cette confusion, hors de laquelle l'on ne peut concrètement envisager une critique du colonialisme. Les adeptes des *postcolonial studies* sont tout prêts à prendre acte de ladite confusion et auront au demeurant raison de rappeler que les sciences sociales françaises, dans leur ensemble, Durkheim et Mauss en tête, ont été engagées dans le savoir colonial. Ils ne comprennent cependant pas que l'anticolonialisme n'a aucun sens en dehors du phénomène social, « total » dirait Balandier, de la situation coloniale, dont il procède.

De même, la catégorie de la race ne revêt pas le même sens du XIX^e au XX^e siècle, ou de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui. Elle est « sémantiquement amphibologique¹⁰¹ ». Juridiquement, elle a pu servir à inclure des sujets de l'Empire privés de citoyenneté parce que métis, et non à exclure des citoyens, à l'instar de la législation antisémite de Vichy. En

⁹⁸ Benoît de l'Estoile, *Le Goût des autres*, *op. cit.*

⁹⁹ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁰ Voir notamment Enrique Martín-Criado, *Les Deux Algéries de Pierre Bourdieu*, *op. cit.*

¹⁰¹ Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France*, *op. cit.*, p. 405, note 2.

l'occurrence, la thèse de la continuité de la colonisation au régime de collaboration avec le nazisme, que postulent les tenants français des études postcoloniales, ne résiste pas à l'examen¹⁰². L'on ne peut pas plus affirmer que, de dérogation en dérogation à la Loi et au Contrat social, « la République se serait [...] contredite aux colonies », jusque dans ses fondements principiels, en arguant par exemple de la non-application en Algérie de la loi emblématique de séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou en acceptant outre-mer des violations systématiques des droits de l'homme. D'une part, la violence et l'exclusion dont a été porteuse la République se retrouvent en métropole, notamment dans l'écrasement militaire du mouvement social en juin 1848, de la résistance au coup d'Etat militaire du 2 décembre ou de la Commune en 1871, dans la répression armée des grèves ouvrières, dans le régime juridique des femmes, des mineurs, des indigents, des domestiques, des militaires, des aliénés, ou dans la pratique effective des droits de l'homme : l'état d'exception dans les colonies n'était malheureusement pas si « exceptionnel » que cela¹⁰³. De l'autre, l'absence des libertés publiques dans les colonies, au lieu d'être « naturalisée », a toujours été dénoncée et combattue, par les colonisés eux-mêmes, y compris sur le terrain du droit, mais aussi par des forces sociales métropolitaines. En bref, « l'empire a avant tout existé en droit », plutôt qu'en « exception », et la complexité de son institution juridique échappe à toute lecture dichotomique ou univoque¹⁰⁴. Idéologiquement, il n'a pas été plus limpide : « La division trop accusée de l'humanité en races, outre qu'elle repose sur une erreur scientifique, très peu de pays possédant une race vraiment pure, ne peut mener qu'à des guerres d'extermination [...] Vous avez levé dans le monde le drapeau de la politique ethnographique et archéologique en place de la politique libérale, cette politique vous sera fatale », admonestait Renan en 1871 dans sa *Nouvelle Lettre à M. Strauss*, en figure tutélaire d'une République qui ne répugnera pas à ladite politique une ou deux décennies plus tard¹⁰⁵.

Enfin, la concaténation de l'historicité du colonial au postcolonial ne peut être abstraite de durées autres, auxquelles historiens et sociologues se doivent d'être attentifs. Michel Samuel avait ainsi montré, dès 1978, comment la condition du « prolétariat africain noir en France » ne s'inscrivait pas seulement dans le prolongement de la situation coloniale et de l'exploitation capitaliste qu'elle avait véhiculée, mais également dans celui du clivage de plus longue durée entre « aînés » et « cadets sociaux », selon les termes de l'articulation des modes de production

¹⁰² Emmanuelle Saada, *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007

¹⁰³ Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le “moment colonial” », art. cité, pp. 10 et suiv.

¹⁰⁴ Emmanuelle Saada, *Les Enfants de la colonie*, op. cit., en particulier pp. 273 et 276. Sur le rapport de l'Empire colonial français au Contrat social, voir Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France*, op. cit., pp. 368 et suiv.

¹⁰⁵ Cité par Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France*, op. cit., p. 406, note 1.

chère à l'anthropologie marxiste¹⁰⁶. L'imaginaire de l'immigration africaine en France n'est pas hanté seulement par les imagos raciales du colonialisme ou de la traite atlantique, mais également par les représentations lignagères ou serviles de l'inégalité propres aux sociétés subsahariennes, et reconfigurées lors du moment colonial.

La conclusion à laquelle on parvient est paradoxale. L'intuition des *postcolonial studies* quant à l'enchaînement, sinon la continuité, du colonial au postcolonial semble convaincante, mais la démonstration est fautive, quand elle n'est pas absente ou inquiétante à force de tourner le dos aux règles de méthode les plus élémentaires des sciences sociales. Le prix à payer pour cette indifférence, voire ce mépris ou cette agressivité, à l'encontre de l'autonomie du champ académique par rapport à l'engagement politique est élevé. Dans le domaine de l'américanisme, Serge Gruzinski peste contre un « face-à-face [...] souvent exaspérant tant il traduit l'hégémonie de la machine universitaire des Etats-Unis » : « L'historien européen doit contrer les ravages d'une ethnohistoire devenue "politically correct", d'un académisme historique nouveau, d'inspiration anthropologique, qui privilégie l'ethnique, le culturel, le communautaire, chasse les non-Indiens du théâtre historique, abandonne le b-a-ba de l'enquête historique en rejetant les sources d'origine européenne sous prétexte qu'elles déformeraient invariablement la perception des mondes non-européens¹⁰⁷ ». Et, dans le domaine africaniste, Frederick Cooper relève que le *Citizen and Subject* de Mahmood Mamdani, dont le succès a été considérable et qui voit dans le « despotisme décentralisé » de l'*Indirect Rule* un legs colonial toujours vivant dans l'Etat postcolonial autoritaire, escamote le moment politique des années 1940-1950, lequel a envisagé la possibilité d'une véritable citoyenneté impériale avant que les indépendances ne se soldent par une restauration identitaire de l'ethnicité et de l'autochtonie politiques : la continuité qu'il postule, du colonial au postcolonial, n'a pas été, dans les faits, linéaire¹⁰⁸.

Aussi devons-nous nous interroger, à notre tour, sur la continuité du colonial au postcolonial que véhiculent les *postcolonial studies* elles-mêmes, et nous demander dans quelle mesure elles ne participent pas à la reproduction de l'hégémonie coloniale, en particulier à celle des catégories identitaires nées de celle-ci, de la « sociologie coloniale » en tant que science administrative de la colonisation, et plus largement du culturalisme impérial en tant qu'idéologie majeure de la globalisation de ces deux derniers siècles¹⁰⁹. Non sans les inverser,

¹⁰⁶ Michel Samuel, *Le Proletariat africain noir en France*, Paris, François Maspero, 1978.

¹⁰⁷ Serge Gruzinski, « Histoire et anthropologie, une question inactuelle ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4bis, 2002, pp. 91-92.

¹⁰⁸ Frederick Cooper, *Colonialism in Question*, *op. cit.*, pp. 51-52.

¹⁰⁹ Jean-François Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, et *Le Gouvernement du monde*, *op. cit.* Sur la « sociologie coloniale », voir Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2002, pp. 69 et suiv. Jacques Pouchepadass rappelle que Gayatri Chakravorty Spivak critique elle-même à l'occasion les

naturellement. Vues sous cet angle ironique, les *postcolonial studies* apparaissent sous le visage d'un grand Carnaval académique, un moment de défoulement qui ne met nullement en danger l'ascendant de l'utilitarisme triomphant du *rational choice* dans l'Université américaine ou nord-atlantique et qui permet au passage la cooptation en son sein des trublions les plus brillants de l'élite indigène, comme l'avaient méchamment relevé Arif Dirlik et Kwame Anthony Appiah. Il reste alors à repérer ce qu'elles nous empêchent de comprendre du colonial ou du postcolonial.

Pour une nouvelle feuille de route

Pour se désintoxiquer de l'idéologie nationaliste, comme nous y invitaient les *subaltern studies*, le mieux est décidément de replacer les empires coloniaux dans la catégorie générique des empires, à l'invite de Frederick Cooper, et de ne pas isoler leur analyse du questionnement général des historiens au sujet de cette forme politique, même si sa définition et sa délimitation font problème à leurs yeux. Il s'agit alors de comprendre ce que signifiait « penser comme un empire », d'admettre la banalité historique de ce mode de souveraineté politique, de souligner en contrepartie le caractère tardif de l'apparition de l'Etat-nation dans l'histoire, et de ne pas tenir pour naturel le trajet de l'un à l'autre, selon le penchant téléologique de l'historiographie nationaliste¹¹⁰. L'empire a prévalu en Europe centrale et dans le monde ottoman jusqu'en 1918, la Grande-Bretagne et la France sont restées des nations impériales ou des « Etats-empires » jusqu'au début des années 1960, et l'Empire soviétique ne s'est effondré qu'en 1991 – le statut de la Chine, voire de l'Inde restant sujet à caution de ce point de vue.

Le vrai débat de sociologie historique comparée qu'appelle la colonisation est alors celui qui a trait aux conditions de passage de l'empire à l'Etat-nation. Notamment à la relation synergique entre la globalisation et l'Etat-nation aux XIX^e et XX^e siècles et au rôle d'incubateur de l'Etat-nation que tient l'empire, dans sa version coloniale comme dans ses configurations classiques, par exemple ottomane, habsbourgeoise ou russo-soviétique. L'idée de nation a été contingente et souvent postérieure à l'éclatement du cadre impérial¹¹¹. On ne le répétera jamais

postcolonial studies comme « une sorte de posture d'inversion d'un rapport de domination antérieur aux décolonisations » (in Marie-Claude Smouts [dir.], *La Situation postcoloniale*, *op. cit.*, p. 129).

¹¹⁰ Frederick Cooper, *Colonialism in Question*, *op. cit.*, (notamment p. 200.).

¹¹¹ Pour la critique de l'anachronisme de la lecture nationaliste de la chute de l'empire des Habsbourg et de l'Empire ottoman, voir par exemple Pieter M. Judson, « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », art. cité ; Nathalie Clayer, *Aux origines du nationalisme albanais. La naissance d'une nation majoritairement musulmane en Europe*, Paris, Karthala, 2007 ; Hasan Kayali, *Arabs and Young Turks. Ottomanism, Arabism and Islamism in the Ottoman Empire, 1908-1918*, Berkeley, University of California Press, 1997. Sur l'indépendance des Etats-Unis et sur celle des colonies européennes en Afrique et en Asie, voir Frederick Cooper, *Colonialism in Question*, *op. cit.*, pp. 178 et 202. Sur le rapport des Républiques musulmanes à l'Empire russo-soviétique, voir Olivier Roy, *La Nouvelle Asie centrale*

suffisamment : l'Etat-nation est né de l'empire, non de la nation, et la plupart du temps ce bâtard n'a pas été désiré, sinon par quelques pervers.

Tout cela ne doit pas nous dissuader de dégager la singularité de la modalité coloniale du fait impérial. Contribuent à la fonder le racialisme scientifique des XIX^e et XX^e siècles, la globalisation capitaliste, les phénomènes de rétraction identitaire dont elle s'est accompagnée sous le couvert du culturalisme et du nationalisme, l'universalisation de l'Etat-nation comme mode d'organisation et de souveraineté politiques, ou encore la puissance de la révolution industrielle et technologique et de l'idée de masse qu'elle a rendue possible¹¹². Mais, en dépit de ses prétentions civilisatrices et de ses méthodes outrancièrement coercitives, l'empire colonial n'a jamais pu être ce Leviathan que fantasment l'historiographie nationaliste ou les *postcolonial studies*¹¹³. Même s'il s'est souvent comporté en démiurge fou, en Gulliver déchaîné, en « briseur de rochers » (*Bula Matari*, selon sa représentation terrifiante au Congo), capable non seulement de percer les montagnes et d'enjamber les fleuves, mais encore de soumettre à la vaccination obligatoire et collective des contrées entières sans trop s'interroger sur les conséquences sanitaires de telles campagnes, ou de regrouper et de fixer les paysans dans des villages tout en les contraignant à des migrations de travail mortifères et déshumanisantes¹¹⁴.

Dans sa violence, on le qualifierait peut-être, aujourd'hui, d'« Etat faible », dont le nombre de fonctionnaires et les ressources fiscales étaient dérisoires, et dont la « privatisation » constitue l'une des provenances de l'Etat minimum voulu des bailleurs de fonds multilatéraux dans le cadre des programmes néolibéraux d'ajustement structurel, tout au long des années 1980-1990¹¹⁵. Curieusement, d'ailleurs, les *postcolonial studies*, très indifférentes à l'économie politique, y compris dans sa mouture historique, omettent de mentionner cette filiation qui, pourtant, pourrait mettre de l'eau à leur moulin¹¹⁶. Le gouvernement colonial a donc été « un empire au rabais¹¹⁷ ». Quant à l'emprise et à la systématité du « savoir colonial », elles étaient toutes relatives¹¹⁸. C'est l'une des raisons pour lesquelles la colonisation n'a jamais été en mesure d'araser l'historicité propre des sociétés africaines ou asiatiques : la « privatisation » de

ou la fabrication des nations, Paris, Le Seuil, 1997. Sur les modalités de l'accession du Kenya à l'indépendance, voir Bruce Berman, *Control and Crisis in Colonial Kenya*, op. cit.

¹¹² Sur ce point précis, je fais référence à Elias Canetti, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966.

¹¹³ Voir par exemple « L'Etat colonial », *Politix*, 66, 2004.

¹¹⁴ Je remercie Peter Geschiere d'avoir attiré mon attention sur ce paradoxe. A propos des campagnes de vaccination, voir Guillaume Lachenal, *Biomédecine et décolonisation au Cameroun, 1944-1994. Technologies, figures et institutions médicales à l'épreuve*, Paris, Université de Paris-VII, 2006, multigr.

¹¹⁵ Béatrice Hibou (dir.), *La Privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999.

¹¹⁶ A l'exception notable d'Achille Mbembe, qui consacre un chapitre important au «gouvernement privé indirect», in *De la postcolonie*, op. cit., dans la lignée des travaux de Béatrice Hibou.

¹¹⁷ Frederick Cooper, *Colonialism in Question*, op. cit., p. 157.

¹¹⁸ Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique?*, op. cit. ; Bruce Berman, *Control and Crisis in Colonial Kenya*, op. cit. ; Didier Péclard, *Etat colonial, missions chrétiennes et nationalisme en Angola, 1920-1975. Aux racines sociales de l'Unita*, Paris, Institut d'études politiques, 2005, multigr.

son gouvernement indirect supposait l'intermédiation de forces sociales et politiques indigènes dont elle a souvent conforté la mise.

Si l'on ne veut pas diminuer l'historicité des sociétés à leur seule interaction avec l'Etat colonial, à la façon de certains des tenants des *subaltern studies* ou de l'anthropologie marxiste de l'articulation des modes de production, il faut raisonner en termes non utilitaristes de processus et de pratiques, en renonçant à une sociologie politique de l'acteur, de son « *agency* » ou de son « initiative », ainsi qu'au mirage de ses stratégies intentionnelles. En définitive, le concept gênant est moins celui d'« appropriation » que celui, très en vogue, d'« *agency* ». Edward Palmer Thompson – l'un des inspireurs, on le sait, des *subaltern studies* – l'a précisément proposé pour faire le lien entre l'expérience de répression et les possibilités d'action des pauvres et des exclus¹¹⁹. La notion tend donc à enfermer les « subalternes » dans l'interaction de la situation coloniale, quand bien même les *subaltern studies* aspiraient à restituer la « politique du peuple » (*politics of the people*) dans son autonomie, y compris, dans un deuxième temps, en rendant compte de son rapport au religieux et à l'invisible. La conceptualisation de l'assujettissement colonial en termes de subjectivation semble de ce point de vue plus heuristique, à condition de ne pas assimiler cette dernière à une « discipline » univoque, comme le font tant de travaux d'inspiration néo-foucauldienne¹²⁰. De même, on ne peut continuer de croire à la totalité, sinon de la situation coloniale, du moins de sa domination effective. Coercitif, son règne a été fugitif et incomplet, ne serait-ce que parce qu'il s'est exercé sur des sociétés hétérogènes que constituait une diversité d'espaces-temps¹²¹.

La contingence du fait colonial

L'historicité et l'incomplétude du « moment colonial¹²² » demandent que l'on s'intéresse à des domaines de recherche qui n'ont pas été toujours suffisamment explorés. En premier lieu,

¹¹⁹ Edward Palmer Thompson, *The Poverty of Theory and Other Essays*, Londres, 1978, p. 280.

¹²⁰ Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde*, *op. cit.*, chapitre 4, et *L'Illusion identitaire*, *op. cit.* Voir également Romain Bertrand, « Penser le Java mystique de l'âge moderne avec Foucault : peut-on écrire une histoire "non intentionnaliste" du politique ? », *Sociétés politiques comparées*, 2, février 2008 : http://www.fasopo.org/reasopo/n2/foucault_bertrand_2005.pdf

¹²¹ Jean-François Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la FNSP, 1979, chapitre 7, et *Le Politique par le bas en Afrique noire*, *op. cit.* Romain Bertrand, « Politiques du moment colonial », art. cité, p. 27, et « Les sciences sociales et le "moment colonial" », art. cité, p. 25, parle pour sa part, à propos de la situation coloniale, d'un « univers à plusieurs plans », maints d'entre eux étant « hors champ » ou « en dehors » par rapport à l'Etat colonial.

¹²² L'expression se trouve par exemple sous la plume d'Andrew Roberts (ed.), *The Colonial Moment in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990. Je l'utilise pour ma part dans le sens que lui confère Romain Bertrand, en épousant son souci d'historiciser et de relativiser l'emprise de la « situation coloniale », telle que la concevait Georges Balandier, sous la forme d'un « fait social total » : voir Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le "moment colonial" », art. cité

la contingence du fait colonial, sur laquelle Frederick Cooper avait très tôt attiré l'attention¹²³, suppose que l'on rende compte, dans leur disparité, des modalités de l'occupation, et notamment de sa durée et de son intensité, en deçà même de son organisation administrative ou de sa forme politique et juridique (colonie, protectorat, dominion, concession, mandat, etc.), dont on a vu l'importance. Or, la colonisation a parfois été très brève et incomplète, comme en Angola ou encore au Maroc, dont un tiers de la superficie était en dissidence en 1925. Même en Amérique latine, les Indiens ont continué à s'assurer de la moitié des territoires sous souveraineté espagnole et à représenter une vraie menace militaire jusqu'au milieu du XVIII^e siècle¹²⁴. Quant au maintien de la présence hollandaise à Batavia, au XVII^e siècle, elle a tenu du miracle : l'échec inopiné du siège de Batavia par les armées du souverain de Mataram, du fait de l'arrivée précoce de la mousson et d'une épidémie de malaria qui désorganisèrent leur logistique¹²⁵. Il y a donc une forte disjonction, et un paradoxe, entre le pouvoir de surdétermination que les *postcolonial studies* attribuent au moment colonial et l'inconsistance ou la fragilité de ses avatars historiques. Plutôt que de s'en tenir à l'étude des noyaux durs des empires – leur métropole, leurs centres administratifs, leurs « cœurs de peuplement », les politiques publiques, le savoir colonial, les plantations, etc. – et de leur éventuelle reproduction postcoloniale, il conviendrait aussi, maintenant, de considérer leurs périphéries, selon, par exemple, la démarche d'un helléniste comme Maurice Sartre ou d'une sociologue ottomaniste comme Karen Barkey¹²⁶ : le fait colonial provient des négociations que les territoires d'outre-mer poursuivent avec la métropole, mais aussi des lignes de fuite avec lesquelles ceux-ci doivent composer sur leurs marges, sous forme de dissidences, de migrations, d'échanges contrebandiers ou frauduleux¹²⁷.

En second lieu, le moment colonial repose sur l'encastrement de la durée brève ou moyenne de la « rencontre » et de l'occupation dans la durée longue des sociétés du cru, longue durée qui le transcende et qu'il ne parvient jamais à absorber¹²⁸. Précisons d'ailleurs que le moment colonial, sur son versant métropolitain, renvoie simultanément à de plus longues durées des sociétés européennes elles-mêmes, par exemple dans l'élaboration des catégories de la

¹²³ Frederick Cooper, « Africa and the world economy », art. cité, et *From Slaves to Squatters. Plantation Labour and Agriculture in Zanzibar and Coastal Kenya, 1890-1925*, New Haven, Yale University Press, 1980, pp. 56-57.

¹²⁴ Christine Daniels et Michael V. Kennedy (eds), *Negotiated Empires. Centers and Peripheries in the Americas, 1500-1820*, New York, Routledge, 2002, pp. 79-80.

¹²⁵ Romain Bertrand, « Des gens inconvenants. Javanais et Néerlandais à l'aube de la rencontre impériale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 171-172, mars 2008, p. 111.

¹²⁶ Maurice Sartre, *Histoires grecques*, Paris, Le Seuil, 2006 ; Karen Barkey, *Empire of Difference. The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

¹²⁷ Voir par exemple, à propos des empires coloniaux en Amérique, Christine Daniels et Michael V. Kennedy (eds), *Negotiated Empires*, *op. cit.*

¹²⁸ Voir en particulier Romain Bertrand, *Etat colonial*, *op. cit.*, pour une démonstration particulièrement convaincante.

souveraineté, de la croyance, de la race, des genres, qui ne sont pas des invariants de la « culture occidentale », mais des constructions historiques évolutives. C'est bel et bien cette superposition des temps, propre à toutes les formations impériales¹²⁹, qu'il faut restituer si l'on veut reconnaître l'historicité des situations que l'on considère. Telle était au fond l'une des préoccupations initiales des *subaltern studies*, attentives aux « histoires fragmentaires¹³⁰ », et avant elles d'un Ade Ajayi lorsqu'il qualifiait la colonisation d'« épisode dans l'histoire de l'Afrique ». La césure de la colonisation a été toute relative, et le risque des « études coloniales » est en effet d'en exagérer l'importance¹³¹. La difficulté est alors d'*appréhender simultanément l'irréductible incommensurabilité des durées constitutives des sociétés lors du moment colonial (ou postcolonial) et les processus de formation d'échelles de commensurabilité qui sont inhérents aux entreprises impériales*, quels que soient les concepts par lesquels on les désigne : recherche hégémonique ou hégémonie, gouvernementalité, savoir colonial, marché ou ... « mission civilisatrice¹³² » ! D'une part il faut tenir compte de l'hétérogénéité des espaces-temps, une hétérogénéité qui institue l'empire ; de l'autre des « malentendus opératoires¹³³ » qui assurent les interactions en son sein. D'une part, des lignes de fuite par rapport à la situation coloniale ; de l'autre, de la centralisation inédite qu'a provoquée l'addition de l'exploitation capitaliste et de ses forces productives aux institutions bureaucratiques de l'Etat colonial. Aujourd'hui, l'anthropologie historique et économique des processus de formation de la valeur¹³⁴ et la sociologie historique des situations de contact (et de ses acteurs)¹³⁵ ouvrent des pistes prometteuses de ce point de vue. Mais la tâche est rude. En effet, la combinatoire de la commensurabilité et de l'incommensurabilité opère sur des plans différents : par exemple dans l'ordre du discursif, du droit, de la force militaire ou policière, mais aussi dans celui de la

¹²⁹ Voir par exemple, au sujet de la Russie et de l'Union soviétique, Alessandro Stanziani, *L'Economie en révolution. Le cas russe, 1870-1930*, Paris, Albin Michel, 1998.

¹³⁰ Voir par exemple Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe, op. cit.*, p. 255.

¹³¹ Jean-Frédéric Schaub, « La catégorie "études coloniales" est-elle indispensable ? », art. cité, pp. 637 et suiv. Frederick Cooper en fait depuis longtemps la remarque : « Africa and the world », art. cité, p. 22. Mais il ajoute que parler de la colonisation comme d'un simple « épisode dans l'histoire de l'Afrique », avec Ade Ajayi, ne doit pas conduire à sous-estimer l'historicité du moment colonial ni son importance : ce n'est pas forcément régresser à l'histoire impériale traditionnelle que de le prendre au sérieux (« Conflict and connection », art. cité, p. 1522). Voir également Romain Bertrand, *Etat colonial, op. cit.*

¹³² Au cœur du questionnement des « subalternistes » sur les « histoires fragmentées », cette réflexion sur la commensurabilité se retrouve aujourd'hui dans les travaux de l'histoire connectée : voir par exemple Sanjay Subrahmanyam, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-4bis, 2007, pp. 34-53, ainsi que Romain Bertrand, « Rencontres impériales. L'histoire connectée et les relations euro-asiatiques », *ibid.*, pp. 69-89, et « Des gens inconvenants », art. cité.

¹³³ L'expression est de Marshall Sahlins, *Islands of History*, Chicago, The University of Chicago Press, 1985. Pour une application précise, voir Frank A. Salamone, « The social construction of colonial reality : Yauri emirate », *Cahiers d'études africaines*, 98, XXV-2, 1985, pp. 139-159.

¹³⁴ Arjun Appadurai (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge University Press, 1986 ; Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, Chicago, The University of Chicago Press, 2004.

¹³⁵ Romain Bertrand, « Des gens inconvenants », art. cité ; John D. Y. Peel, *Religious Encounter, op. cit.*

croyance, de l'échange économique et monétaire, de la culture matérielle, des techniques du corps, et même des sens puisque la peau ou la cuisine du colonisé et du colon sont des objets de désir, de plaisir ou de répulsion et que l'odeur de l'indigène, par exemple, indispose fortement le Blanc (ou réciproquement). D'un ordre à l'autre surviennent des disjonctions. Ici, on le voit, le diptyque colonisateur/colonisé s'avère d'une grande indigence.

Les transactions hégémoniques impériales

Dans cette double perspective, le concept opératoire est alors celui de « transaction hégémonique impériale¹³⁶ ». Les empires « devaient toujours équilibrer l'incorporation des peuples et des territoires avec la différenciation qui maintenait le pouvoir et le sens de la cohérence de l'élite¹³⁷ ». Ils étaient susceptibles de recueillir la loyauté et l'identification de leurs sujets, mais le plus souvent ils amadouaient ceux-ci par des accommodements contingents, à la petite semaine¹³⁸. Un empire repose donc sur la cooptation autant que sur l'occupation, et sur l'adhésion autant que sur la soumission. Il est une « domination » (*Herrschaft*) qui génère l'obéissance, plutôt qu'un simple régime de « force » (*Macht*). Il consiste bien en une « gouvernementalité », au point de rencontre des techniques de domination sur les autres et des techniques de soi, ou en l'hégémonie d'un « consensus », selon les définitions respectives de Foucault et de Gramsci¹³⁹. La « servitude volontaire » qu'il instaure se fonde sur l'intermédiation d'institutions sociales et d'élites conformes, et sur le partage des « langages tiers¹⁴⁰ » que celles-ci véhiculent. Des langages tiers qui ne relèvent pas seulement du discours et du savoir, mais aussi bien de l'imaginaire, de la culture matérielle et des techniques du corps : la *paideia* et l'*humanitas* de l'Antiquité, ou encore l'*adab* dans l'Empire ottoman, la *tapa* à Java, la *gentility* de l'impérialisme financier britannique, la « civilisation » dans l'Afrique coloniale française. Serge Gruzinski voit ainsi dans l'aristotélisme le « software » de la monarchie catholique, qui constituerait « un espace fermé, une sphère étanche axée autour du noyau dur que composeraient l'outillage intellectuel, l'orthodoxie romaine, les systèmes et les codes d'expression » et qui serait « imperméable » au métissage prévalant dans d'autres

¹³⁶ Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le “moment colonial” », art. cité, pp. 30 et suiv., et Jean-François Bayart et Romain Bertrand, « De quel legs colonial parle-t-on ? », *Esprit*, décembre 2006, pp. 154 et suiv.

¹³⁷ Frederick Cooper, *Colonialism in Question, op. cit.*, p. 11.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 157.

¹³⁹ Frederick Cooper récuse le concept de « gouvernementalité » à propos de la situation coloniale (*Colonialism in Question, op. cit.*, p. 49), mais à mon avis sur une mauvaise appréciation de sa signification, et notamment de la définition foucauldienne du pouvoir. De même, le concept d'hégémonie ne doit pas amener à concevoir celle-ci sur le mode d'une totalité univoque. Sur ces questions théoriques, voir Jean-François Bayart, « Foucault au Congo », in Marie-Christine Granjon (dir.), *Penser avec Michel Foucault. Théorie critique et pratiques politiques*, Paris, Karthala, 2005, chapitre 5.

¹⁴⁰ Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le “moment colonial” », art. cité et, avec Jean-François Bayart, « De quel legs colonial parle-t-on ? », art. cité, pp. 154 et suiv.

domaines, tels que les arts ou l'évangélisation¹⁴¹. De façon similaire, « la pratique du sport, avec la nudité qui l'accompagne, apparaît aux Grecs comme ce qui les distingue le plus sûrement des barbares », et devient de ce fait, dans les nouvelles cités fondées à l'époque hellénistique, « le mode normal d'accès à la citoyenneté », ce qui n'est pas sans poser des difficultés aux jeunes athlètes juifs circoncis¹⁴².

En théorie, la transaction hégémonique impériale n'implique donc pas une « négociation » entre l'*imperium* et ses sujets, mais plutôt l'appartenance à une norme commune, d'ordre politique, juridique ou culturelle, qui transcende les particularismes et l'hétérogénéité des provinces. Dans les faits, on peut discuter de l'« imperméabilité » de ces langages tiers à travers lesquels les empires surmontent leur disparité et se reproduisent. Car le « dialogue¹⁴³ » que ces derniers entretiennent avec leurs sujets trouvent souvent sa place au cœur même de leur « software », comme l'a démontré Leslie Peirce en étudiant l'application du droit administratif ottoman (le *kanun*) par le tribunal de la ville d'Antab en 1540-1541, peu de temps après sa conquête, et en soulignant l'importance du témoignage que la *sharia* exige, dans les ajustements entre la population locale et les représentants du sultan¹⁴⁴.

En tout cas, l'intérêt de banaliser les empires coloniaux en tant qu'empires est d'échapper à la caractérisation normative des transactions hégémoniques sur lesquelles ils étaient bâtis et d'éviter de n'y voir qu'un « mensonge », dans la lignée fanonienne et sartrienne. Grâce aux historiens et aux anthropologues, on connaît bien, désormais, les institutions et les groupes sociaux qui ont « porté » (*tragen*, selon le terme de Max Weber) les langages tiers de la colonisation et leurs « conduites de vie » (*Lebensführung*). Cette dernière s'est appuyée sur des intermédiaires qui ont été « culturels » autant que politiques ou administratifs, dans le cadre de l'*indirect rule* mais aussi de l'armée, de l'hôpital, de l'école, de l'entreprise et de la plantation, de la mission chrétienne ou de la confrérie islamique. Et, répétons-le, elle a impliqué le corps des protagonistes autant que leur discours. Elle a été affaire de désir et de peur, de plaisir et de souffrance, autant que de raison, de savoir et de calcul. A leur manière, les *postcolonial studies* le disent, mais en se cantonnant à l'ordre du discours sur le corps plutôt qu'à ses pratiques effectives, conformément à la démarche des *cultural studies*, et en s'interdisant de comprendre l'ambivalence de ce que le grand historien de l'Antiquité tardive Peter Brown nomme les

¹⁴¹ Serge Gruzinski, *Les Quatre Parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Editions La Martinière, 2004, pp. 374 et suiv. Voir aussi son *Quelle heure est-il là-bas ? Amérique et islam à l'orée des Temps modernes*, Paris, Le Seuil, 2008, pp. 81 et suiv.

¹⁴² Maurice Sartre, *Histoires grecques*, *op. cit.*, p. 279 et pp. 296 et suiv.

¹⁴³ Je reprends ici le titre d'un livre important : Eugene F. Irschick, *Dialogue and History. Constructing South India, 1735-1895*, Berkeley, University of California Press, 1994, mais aussi la notion dialogique chez Mikhael Bakhtine.

¹⁴⁴ Leslie Peirce, *Morality Tales. Law and Gender in the Ottoman Court of Antab*, Berkeley, University of California Press, 2003. Karen Barkey parle pour sa part de l'Empire ottoman comme d'une « entreprise négociée », dotée de « flexibilité » (*Empire of Difference*, *op. cit.*).

« styles d'échanges sociaux », avec leurs parts d'esthétique morale, matérielle, physique¹⁴⁵. En outre, elles réduisent l'historicité de la société colonisée à son interaction avec l'Etat colonial, sans voir ce qui s'y dérobe, ni la relation dialogique du rapport au champ colonial avec des durées sociales indépendantes. On peut ainsi écrire, avec quelque raison, que l'idée du « développement » ou celle du nationalisme, voire la représentation dans le monde occidental de l'immigration, sont des produits dérivés de l'hégémonie coloniale et concourent à sa reproduction¹⁴⁶. Il n'empêche qu'elles renvoient également à une économie morale préalable de la prospérité, de la justice, de l'inégalité ou du pouvoir qui les informe et institue l'autonomie de l'Etat colonial (et de sa mémoire) par rapport à la situation coloniale¹⁴⁷. Pour analyser ces configurations, on ne peut non plus s'en tenir à la vision statique et binaire d'un tête-à-tête, réifié en essence, entre le colonisateur et le colonisé, sous la forme d'un jeu à somme nulle plus ou moins dramatique et toujours a-historique, comme elles s'y complaisent. Mieux vaut prendre en considération les processus, ou parfois les véritables mouvements sociaux, à travers lesquels se négocient dans la diachronie les transactions hégémoniques impériales : par exemple l'émergence de la République confrérique sénégalaise grâce au compromis passé entre les autorités coloniales et la révolution sociale mouride au début du XX^e siècle et à l'intégration politique des anciens captifs qu'il a permise¹⁴⁸. De la sorte, les éventuelles continuités du colonial au postcolonial ne relèvent pas de la pétition de principe ontologique, mais de la démonstration qui dégage les enchaînements concrets objets de l'« histoire effective » (*die wirkliche Historie*).

Or, ces derniers sont plus complexes encore que nous ne l'avons dit jusqu'à présent. Non seulement la situation coloniale est à plusieurs fonds et ne recouvre pas la totalité des sociétés qu'elle assujettit, mais elle est également tributaire d'autres situations coloniales ou impériales, concomitantes ou antérieures. Là où les *postcolonial studies* déclinent le fait colonial au singulier et l'enferment dans un rapport exclusif du colonisé à son colonisateur et à sa métropole, prévaut en fait l'évidence de sa multidimensionnalité. Les empires coloniaux connaissaient tout d'abord des circulations intérieures d'hommes, d'idées, de croyances, de

¹⁴⁵ Peter Brown, *Genèse de l'Antiquité tardive*, Paris, Gallimard, 1983, p. 17. Rappelons les « affinités électives » entre le concept de « style » chez Peter Brown et celui de « subjectivation » chez Foucault, ce dernier permettant, au même titre que celui de « conduite de vie » chez Max Weber, de problématiser l'ambivalence du rapport du colonisé à la situation coloniale et le processus d'institution de l'Etat colonial, voire de formation d'une hégémonie, à l'interface des durées et des espaces-temps constitutifs d'une société : voir Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde*, *op. cit.*, chapitre 4.

¹⁴⁶ Arturo Escobar, *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 1995 ; Partha Chatterjee, *Nationalist Thought and the Colonial World : a Derivative Discourse ?*, Londres, Zed Press, 1986.

¹⁴⁷ Voir par exemple John Peel, *Religious Encounter*, *op. cit.* ; John Iliffe, *Honour in African History*, *op. cit.*

¹⁴⁸ Jean-François Bayart, « Les chemins de traverse de l'hégémonie coloniale », art. cité (sur la base des nouvelles recherches en science politique sur les marabouts « mondains » et d'une interprétation en termes de sociologie politique de nombreux travaux d'historiens).

politiques, de biens, à l'échelle transcontinentale et intercontinentale. Leurs fonctionnaires métropolitains n'avaient pas le monopole de ces pérégrinations administratives qui étaient l'une des marques de la distinction et de la compétence impériales, et dont certains territoires – l'Algérie pour les Français, l'Inde pour les Britanniques – étaient des points de passage quasi obligés. Des commerçants et des cadres indigènes se déplaçaient eux aussi d'une possession à l'autre, au fil de leur vie et de leur carrière, et certaines colonies ou certaines villes s'érigeaient en filières privilégiées de recrutement, à l'instar des cités marchandes sindi de Shikarpour et Sukhur dans l'Empire britannique, de Goa pour les fonctionnaires impériaux de l'Empire portugais, ou des Antilles pour ceux de l'Empire français¹⁴⁹. A partir du XIX^e siècle, les autorités coloniales furent même obsédées par le danger qu'incarnaient à leurs yeux les « populations flottantes » et « interlopes » (les empires antérieurs ou les compagnies marchandes de l'âge mercantiliste étaient, quant à eux, des entreprises multi « nationales » et multi « ethniques », voire, au moins dans le cas de l'Empire ottoman, multiconfessionnelles). Aussi est-il erroné de comparer les empires à des roues dont les rayons ramèneraient au centre, les périphéries ne communiquant qu'avec celui-ci ou que par son intermédiaire¹⁵⁰. En outre, les périphéries des provinces impériales ou les provinces périphériques des empires ont souvent été des zones frontières où se superposaient les souverainetés politiques, les influences culturelles, les marchés, les peuplements. Ainsi de l'Arcadie, en Amérique du Nord, du Río de La Plata, en Amérique du Sud, ou encore des régions minières du Transvaal, de la Rhodésie, du Katanga, en Afrique subsaharienne, un sous-continent qui, au demeurant, a représenté un marché religieux particulièrement concurrentiel pour des missions chrétiennes d'origine nationale très diversifiée et souvent en porte-à-faux avec les autorités politiques et administratives¹⁵¹.

En définitive, les empires coloniaux européens, américain, russo-soviétique et japonais, voire ottoman, ont été des chambres d'écho. Idéologies, modèles administratifs, croyances religieuses, marchandises, techniques du corps, hommes de sciences et de foi, fonctionnaires et marchands n'ont eu de cesse de parcourir leurs espaces, d'un territoire à l'autre, et aussi d'un empire à l'autre, sur fond de rivalités nationales, de concurrence économique, de coopération

¹⁴⁹ Voir par exemple François Manchuelle, « Le rôle des Antillais dans l'apparition du nationalisme culturel en Afrique noire francophone », *Cahiers d'études africaines*, 32 (127), 1992, pp. 375-408 ; John Peel, *Religious Encounter, op. cit.* ; Claude Markovits, *The Global World of Indian Merchants, 1750-1947. Traders of Sind from Bukhara to Panama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

¹⁵⁰ Alexander Motyl, *Imperial Ends : the Decay, Collapse, and Revival of Empires*, New York, Columbia University Press, 2001, p. 4. Voir par exemple Christine Daniels et Michael V. Kennedy (eds), *Negotiated Empires, op. cit.*

¹⁵¹ *Ibid.* Les villes saintes chiites de l'Euphrate – l'*atabat* – ont été un autre cas intéressant de superposition de deux empires, l'Empire safavide (puis qajar) et l'Empire ottoman, lequel s'est pensé de plus en plus ouvertement en termes coloniaux dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La Grande-Bretagne, après la Première Guerre mondiale, puis l'Irak ont hérité de ce problème et y ont répondu par une politique de discrimination, voire de purification ethnique, à l'encontre des sujets et citoyens d'origine iranienne. De même, le Caucase a été une zone de chevauchement et d'osmose entre les Empires safavide, puis qajar, ottoman et russe, dont les « connexions » révolutionnaires et autoritaires de 1905-1923 révéleront l'intensité.

policière, de communion raciale, et même de « politique coloniale comparée » ou de « pan-colonialisme », dont l'Institut colonial international, fondé à Bruxelles en 1894 à l'initiative du Français Joseph Chailley-Bert, a été la première institution de référence, avant que le débat ne soit porté, de manière plus conflictuelle et polémique, dans l'enceinte du mouvement associatif mondial, du Congrès de Versailles, de la Société des nations, du Bureau international du travail et des Nations unies. Le colonialisme a été une machine globale, au lieu d'être une série de monades nationales aux rets desquels les indigènes postcoloniaux resteraient pris au piège. Curieusement, les *postcolonial studies*, prisonnières du narratif national de la situation coloniale et de sa postérité, ne s'interrogent guère sur celle de ce premier système multilatéral de la globalisation moderne.

De surcroît, l'impérialisme occidental ou japonais des XIX^e et XX^e siècles a dû composer avec d'autres empires qui lui préexistaient ou qu'il a contribué à engendrer. Derechef, la banalisation de la mouture coloniale du fait impérial a l'avantage de rappeler que celui-ci est toujours une combinatoire. Tel fut le cas de la galaxie des cités grecques, en symbiose avec l'Asie mineure achéménide, puis de l'Empire romain, aux prises avec le monde hellène et perse. Tel fut aussi le genre de configuration dont émergèrent l'Empire russe ou la dynastie chinoise des Qing, aux marges des empires mongols successifs¹⁵². Quant à la Compagnie des Indes orientales, elle a taillé son empire mercantile à l'interface de la Couronne britannique et de l'Empire moghol.

Surtout, le fait impérial procède par concaténation, d'une formation historique à l'autre, et la problématique du legs colonial, qui obsède les *postcolonial studies*, doit tenir compte de cette complexité diachronique mieux qu'elles n'ont su le faire. L'Empire ottoman, mais aussi l'empire républicain de Venise sont les légataires de Byzance. La France, le Royaume-Uni, l'Italie ont surimposé leur souveraineté ou leur prééminence à celles de l'Empire ottoman en Algérie et en Tunisie, en Egypte, au Soudan, en Libye et dans le Dodécanèse, puis au Machrek. Paris, Londres et Pretoria se sont partagé les possessions allemandes en Afrique au lendemain de la Première Guerre mondiale. Des projets impériaux se sont nourris de l'expansion impériale européenne en Asie et en Afrique, à l'instar d'Oman dans l'océan Indien ou de Samory en Afrique occidentale, et l'Empire ottoman a « emprunté » le modèle colonial européen pour rationaliser sa domination en Irak, en Libye, au Soudan. L'Empire russe, puis soviétique a annexé des provinces des Empires ottoman et qajar. Les empires coloniaux européens ont pu, ici ou là, sous-traiter l'administration de leur souveraineté non pas simplement à des autorités locales, dans le cadre de l'*indirect rule*, mais bel et bien à de véritables « sous-impérialismes »,

¹⁵² Frederick Cooper, *Colonialism in Question*, *op. cit.*, p. 162

comme celui de l'Inde dans l'océan Indien – une Inde, donc, qui a été colonisatrice autant que colonisée¹⁵³. Ils ont également été confrontés à l'autonomie et au dynamisme d'intérêts marchands et de réseaux diasporiques qui venaient chasser sur leurs terres ou circonvenaient leur propension à contrôler la circulation des biens et des hommes : par exemple, pour le Portugal, à la puissance des commerçants brésiliens sur la côte angolaise ; pour la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, à la mobilité des Yéménites de part et d'autre de l'océan Indien ; pour la France, le Royaume-Uni et le Portugal, à l'implantation des Syro-Libanais et des Grecs au sud du Sahara¹⁵⁴.

Ces effets de concaténation compliquent singulièrement et le moment colonial et le moment postcolonial. En Afrique du Sud, la collision entre l'héritage de la VOC – la Compagnie néerlandaise des Indes orientales – et celui de la Couronne britannique a été sous-jacente à la guerre des Boers, puis à l'instauration conflictuelle d'un régime d'apartheid, sans d'ailleurs que ces antagonismes coïncident complètement avec un affrontement entre Afrikaners et anglophones, puisque nombre de ceux-ci s'installèrent au XIX^e siècle dans l'arrière-pays comme colons¹⁵⁵. Au Cameroun et au Togo, l'épisode de la colonisation allemande sert de mythe critique de la période du mandat, puis de la tutelle de la France. Sur une bonne part de la côte ouest-africaine, les élites créoles des Afro-Brésiliens ou Afro-Américains, sortis par le haut de la tragédie de la traite atlantique, ont dominé la pyramide sociale jusqu'au lendemain des indépendances, avant de devenir des victimes de choix des coups d'Etat et des guerres civiles, par exemple au Dahomey/Bénin, au Togo, au Liberia, en Sierra Leone. Les Libanais sont dans une position aussi délicate dans la région, quel que soit leur talent d'équilibristes politiques. A Zanzibar, la révolution de 1963 a balayé la domination arabe omanaise. Et en Tanzanie, au Kenya, en Ouganda, l'Etat postcolonial a tenté, de manière plus ou moins brutale mais sans véritable succès dans la durée, d'éradiquer les positions indo-pakistanaïses dans l'économie, sous prétexte de socialisme ou de nationalisme.

Le legs, à la fois social, économique, politique et mnémonique, de la colonisation est donc un écheveau. Pour le démêler, ce sont non les tenants des *postcolonial studies* mais ceux de l'histoire connectée qui offrent une réponse convaincante, même si leur objet de prédilection est l'âge mercantiliste moderne plutôt que le moment colonial ou postcolonial¹⁵⁶. La malice nous pousse à rappeler que les précurseurs de ce courant de l'historiographie ont été des Français

¹⁵³ Thomas R. Metcalf, *Imperial Connections*, *op. cit.*

¹⁵⁴ Voir par exemple Joseph C. Miller, *Way of Death. Merchant Capitalism and the Angolan Slave Trade, 1730-1830*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1988 ; Engseng Ho, *The Graves of Tarim. Genealogy and Mobility across the Indian Ocean*, Berkeley, The University of California Press, 2006.

¹⁵⁵ François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Le Seuil, 2006.

¹⁵⁶ Romain Bertrand, « Rencontres impériales », art. cité, pp. 69 et suiv.

– citons notamment Jean Aubin, Denys Lombard, Sanjay Subrahmanyam, Serge Gruzinski –, que ceux-ci se sont situés dans la lignée de Fernand Braudel et de Pierre Chaunu, dont le rayonnement a été considérable de par le monde et dont nombre d'historiens d'Asie ont repris le flambeau, à l'instar de K. N. Chaudhuri, et qu'en l'occurrence l'Hexagone scientifique n'a pas eu l'esprit précisément hexagonal.

Si l'on quitte maintenant le seul problème de la « connexion » pour aborder celui du « legs », au sens wébérien du terme¹⁵⁷, la façon la plus convaincante de restituer le fil des continuités et des discontinuités du colonial au postcolonial semble devoir être celle de la sociologie historique comparée. Sa démarche peut notamment retracer les itinéraires singuliers de pratiques, d'intérêts ou de groupes sociaux : par exemple celui des Grecs orthodoxes ou des juifs du Dodécane qui ont fui la misère et la domination impériale ottomane, puis coloniale italienne, pour s'installer en Afrique australe et au Katanga¹⁵⁸ ; ou celui du savon en Rhodésie et du vêtement en Inde¹⁵⁹. Elle peut aussi consister à repérer dans la diachronie des procédures et des scénarios de la production de l'inégalité sociale et politique que lui permet de conceptualiser une panoplie de concepts, tels que ceux d'« accumulation primitive », de « révolution passive », de « révolution sociale », de « modernisation conservatrice », de « processus moléculaire d'assimilation réciproque » des segments de l'élite¹⁶⁰. Elle peut enfin réfléchir à des séquences d'enchaînements, par exemple en termes de centralisation de l'Etat, sur le mode toquevillien de *L'Ancien Régime et la révolution*, ou de concaténation des thématiques islamique, ottomane, coloniale, nationaliste et néolibérale de la réforme dans un pays comme la Tunisie¹⁶¹. Mais la sociologie historique comparée du politique tire l'essentiel de sa force du commerce qu'elle entretient avec l'histoire, l'anthropologie et l'économie politique¹⁶². Il paraît ainsi surréaliste de continuer à parler du legs colonial à propos de l'Afrique, ou du rapport de l'Afrique à ses

¹⁵⁷ Voir Stephen Kalberg, *La Sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, La Découverte, Mauss, 2002, en particulier les pp. 206-248. L'auteur remarque que Weber ne propose aucun exposé systématique des deux concepts de « legs » et de « conditions antécédentes », néanmoins récurrents dans ses textes. Les traductions des concepts allemands désignant les « conditions antécédentes » (*Voraussetzung*), les « précédents » (*Vorbedingung*) ou les « précurseurs » (*Vorläufer*) par « conditions préalables », « réquisits » ou « prérequis » sont impropres puisqu'elles supposent un lien de cause à effet et une détermination en édulant la part de la contingence (*ibid.*, p. 216, note 31.) Sur le caractère « paradoxal » des « legs » chez Max Weber, voir son commentaire par Ernst Troelstch in *Protestantisme et modernité*, Paris, Gallimard, 1991. Pour une application au « legs colonial », voir Jean-François Bayart et Romain Bertrand, « De quels legs colonial parle-t-on ? », art. cité.

¹⁵⁸ Benjamin Rubbers, *Congo Casino. Le monde social du capitalisme européen au Katanga (RDC)*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Paris, EHESS, 2006 (à paraître chez Karthala, 2009).

¹⁵⁹ Timothy Burke, *Lifebuoy Men, Lux Women. Commodification, Consumption, & Cleanliness in Modern Zimbabwe*, Durham, Duke University Press, 1996 ; Emma Tarlo, *Clothing Matters. Dress and Identity in India*, Londres, Hurst, 1996.

¹⁶⁰ Voir par exemple Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique*, *op. cit.*

¹⁶¹ Béatrice Hibou, *La Force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006.

¹⁶² Je me permets de renvoyer à Jean-François Bayart, « Comparer en France : petit essai d'autobiographie disciplinaire », *Politix*, 21 (83), octobre 2008, pp. 201-228.

anciennes métropoles coloniales, ou encore de la présence de l'Empire dans le giron de la République, sans intégrer, par exemple, les acquis des travaux d'une Jane Guyer sur l'économie atlantique et son régime historique de formation de la valeur¹⁶³. Au regard des percées que les sciences sociales ont réalisées ces dernières années, le ressassement morose des *cultural studies* est stérile.

Hégémonie, coercition, extraversion

La préoccupation centrale des *postcolonial studies* a trait à l'hégémonie de l'Occident, tant sur le plan de l'épistème que sur celui de la domination politique ou économique, et concomitamment à l'autonomie des subalternes par rapport à cette hégémonie. Nous avons vu que les *subaltern studies* en avaient d'emblée fait leur objet et qu'aujourd'hui la reproduction des catégories cognitives et identitaires du colonialisme est à la base du raisonnement des *postcolonial studies*. Pourtant, les unes et les autres ne parviennent pas à résoudre les problèmes qu'elles ont soulevés, faute d'avoir clarifié les questions théoriques des rapports de l'extraversion et de la coercition à l'hégémonie et à la reproduction de celle-ci. Il est clair que le moment colonial a été un moment d'extraversion culturelle et qu'il a reposé sur l'usage intensif de la coercition. Mais celle-ci n'est pas contradictoire avec l'émergence d'une hégémonie, et l'extraversion des sociétés colonisées ne se ramène pas au seul rapport qu'elles entretiennent avec la situation coloniale ni à la seule logique de l'aliénation ou du « mimétisme ».

La coercition physique est susceptible d'être un vecteur de l'hégémonie, et non seulement une compensation ou un aveu de son défaut comme voudrait le faire croire une lecture simpliste de Gramsci. Les stades, où se forgeait dans la nudité le sentiment d'appartenance au monde hellène, étaient soumis au règne du fouet, et en Afrique l'usage intensif de la « chicotte » semble bien participer de la fabrique hégémonique ou de l'exercice de la « domination » (*Herrschaft*) légitime, plutôt que de la seule imposition d'un Etat de « force » (*Macht*)¹⁶⁴. De ce point de vue, l'interprétation que les *postcolonial studies* se font des institutions disciplinaires de la situation coloniale – la plantation, la prison, le travail forcé, la conscription, le sport, les châtiments corporels, voire la torture – est beaucoup trop univoque pour ne pas être pauvre, même si un Dipesh Chakrabarty frôle la bonne formulation lorsqu'il insiste sur « les fondations non démocratiques de la “démocratie” » dont se réclament l'Etat moderne occidental et ses chirurgiens d'outre-mer, et qu'il affirme avec justesse que « cette coercition est à la fois originelle,

¹⁶³ Jane Guyer, *Marginal Gains*, *op. cit.*

¹⁶⁴ Maurice Sartre, *Histoires grecques*, *op. cit.* p. 250 ; Jean-François Bayart, « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. La “politique de la chicotte” », *Politique africaine*, 110, juin 2008, pp. 123-152.

fondatrice, c'est-à-dire historique, aussi bien que pandémique et quotidienne¹⁶⁵ ». Mais justement la domination, l'hégémonie se sont instituées à travers cette violence : grâce à elle, et non en dépit d'elle. Dans les Quatre Communes sénégalaises, la « civilité indigène¹⁶⁶ », qui a fourni l'un des répertoires culturels de l'intermédiation et du compromis entre l'Etat colonial et les confréries, s'est ainsi forgée dans une société esclavagiste, et la conscription y a été la voie d'accès à la citoyenneté française. Partout en Afrique, la santé publique a donné naissance à de véritables fraternités médicales entre Blancs et Noirs et a rencontré l'adhésion des patients du sous-continent africain, tout en mettant en œuvre des campagnes coercitives de vaccination qui ont marqué de manière traumatique l'imaginaire social et auxquelles on impute parfois l'origine de la pandémie de sida¹⁶⁷. Dans l'Empire britannique, le cricket a suscité l'engouement que l'on sait, bien qu'il fût l'un des piliers de la société ségrégationniste¹⁶⁸. Tous empires confondus, la catégorie de race, au fondement de l'inégalité et de la relégation sociales, a été jour après jour négociée, en même temps qu'imposée et partagée, et elle a véhiculé des alliances entre les Blancs et différents groupes sociaux indigènes, par exemple les Maures de Sénégambie et du désert mauritanien (contre les Noirs) ou les Tutsi des Grands Lacs (contre les Hutu), alliances dont l'Etat postcolonial est le légataire. Enfin, c'est par le biais de la répression du mouvement nationaliste que s'est nouée la discussion en vue de l'indépendance sur la base d'un nouveau langage tiers, celui de la nation et du développement, par exemple au Kenya ou en Malaisie. La coercition a bien été un composant de la transaction hégémonique impériale, non son substitut.

De même, l'extraversion culturelle, dont le moment colonial a été un grand véhicule, ne contredit pas l'historicité propre des sociétés colonisées et leur fournit un répertoire de subjectivation d'autant plus séduisant qu'elle précède, transcende et englobe la raison coloniale, au lieu d'en être la simple émanation. Elle peut même, à l'occasion, la contredire. Il n'est par exemple pas rare que les Africains se soient approprié la culture matérielle ou les techniques du corps occidentales, telles que le vêtement et le *drill*, contre les vœux ou la volonté des autorités coloniales et des missions chrétiennes, selon des considérations qui n'avaient pas grand-chose à voir avec la présence européenne¹⁶⁹. Dogmatiquement, on peut déceler dans ce paradoxe le summum de l'aliénation. Sociologiquement ou historiquement, cela reste à démontrer et laisse

¹⁶⁵ Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe, op. cit.*, p. 44.

¹⁶⁶ Mamadou Diouf, « The French colonial policy of assimilation and the civility of the originaires of the Four Communes (Senegal) : a Nineteenth Century globalization project », *Development and Change*, 29 (4), octobre 1998, pp. 671-696.

¹⁶⁷ John Iliffe, *Honour in African History, op. cit.*, et *East African Doctors. A History of the Modern Profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 ; Luise White, *Speaking with Vampires. Rumor and History in Colonial Africa*, Berkeley, The University of California Press, 2000 ; Guillaume Lachenal, *Biomédecine et décolonisation au Cameroun, op. cit.*

¹⁶⁸ Sébastien Darbon, *Diffusion des sports, op. cit.*, pp. 215 et suiv.

¹⁶⁹ Voir par exemple Terence O. Ranger, *Dance and Society in Eastern Africa, 1890-1970. The Beni Ngoma*, Londres, Heinemann, 1975, ainsi que le documentaire de Jean Rouch sur *Les Maîtres fous*, à Accra.

de toute façon entière cette évidence : l'hégémonie, qui sans doute, par définition philosophique, est un régime d'aliénation, fait son miel de l'extraversion, et non pas seulement dans les situations de dépendance puisque Rome se pensait en grec¹⁷⁰. Les *postcolonial studies* se font fort de sonder les reins et les cœurs des indigènes. Peut-être. Mais, quant à leur intimité, voire à leur « Ennemi intime¹⁷¹ », elles ne sortent pas du dogme dépendantiste et nationaliste avec lequel elles prétendaient rompre.

Conclusion

La révolution copernicienne qu'entendaient incarner les *postcolonial studies* est encore devant nous. Si l'on veut comprendre l'historicité propre des sociétés en s'émancipant de l'« historicisme » de l'épistème occidentale – et jamais cette tâche n'a été aussi impérative –, il faut d'abord libérer nos problématiques de l'interaction coloniale dans laquelle elles persistent à les consigner. La colonisation a été un moment de « connexion », violent, inique et traumatique. Pour autant, elle n'a pas annulé l'économie morale et politique des sociétés qu'elle se soumettait, ni ne l'a totalement absorbée. Il ne faut donc plus raisonner à l'aune de la systématisme de la situation coloniale, ni même à celle du « vide » que son « plein » n'est jamais parvenu à contrôler, en insistant sur les pratiques de résistance, de fuite, de détournement ou de subversion auxquelles ont recouru les indigènes décidément indociles. Il convient plutôt de partir de la positivité des sociétés historiques pour montrer comment elles ont traversé le moment colonial, et plus précisément comment elles ont institué l'autonomie de l'Etat colonial et de son éventuelle hégémonie par rapport à la situation coloniale. Autrement dit, l'Etat colonial ne doit son qualificatif, anecdotique et en tout cas contingent, qu'à la période qui l'a vu émerger, non à son essence. Dans les faits, il se définit largement par rapport à d'autres dimensions que celle de l'interaction entre le colonisé et le colonisateur.

Dès lors que le moment colonial est historique, il habite la conscience de ceux qui lui ont survécu ou sont nés après qu'il se fut évanoui, mais le rapport que ceux-ci et ceux-là entretiennent avec lui est de l'ordre de l'énonciation, non de la détermination. C'est être captif de l'« historicisme » que l'on dénonce que d'affirmer l'appartenance des postcoloniaux à la colonie, au lieu de voir dans la représentation de la colonie l'effet de son appropriation polémique par les postcoloniaux. En France, les Indigènes de la République inventent la colonie de leurs cauchemars, et aussi de leurs rêves, c'est-à-dire de leur combat contre l'exclusion,

¹⁷⁰ Simon Goldhill (ed.), *Being Greek under Rome. Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Paul Veyne, *L'Empire gréco-romain*, Paris, Le Seuil, 2005.

¹⁷¹ Ashis Nandy, *L'Ennemi intime*, Paris, Fayard, 2007.

l'injustice sociale, le racisme ordinaire. Ce mythe de la *postcolonial nationhood*, qui a ses équivalents en Inde et en Amérique latine, est politiquement légitime. Mais il ne nous dit rien de ce que fut le moment colonial.

Le mythe de la colonie sera aux banlieues ce que celui des Cathares a été au Midi : une invention politique de la tradition, historiquement inepte. Et le danger, pour les études postcoloniales, est de devenir un « alterconservatisme¹⁷² », persistant à consigner les indigènes dans une condition coloniale fantasmatique, quand Aimé Césaire en appelait au « droit à l'histoire » plutôt qu'au « devoir de mémoire ». Le rôle ingrat des sciences sociales est de nous le rappeler.

¹⁷² J'emprunte l'expression à Jean-Pierre Chrétien, in *L'Afrique de Sarkozy, op. cit.*